

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Administration et Rédaction de l'ASIE FRANÇAISE : PARIS-6^e, 21, RUE CASSETTE
Téléph. Littré 97-39. — Chèques postaux : PARIS n° 1900

SOMMAIRE

Le Comité. — Nos morts : M. André LEBON	73
La guerre sino-nippone. — I. La situation politique en Chine, par Henri BRENIER.	74
Les possibilités d'un accord anglo-italien, par F. TAILLAR	80
Le commerce de l'Indochine avec les colonies françaises, par P.-B. DE LA BROUSSE.	82
Le conflit sino-japonais. — Quelques faits, par A. M.	83
Nankin, par E. C.	85
Variétés. — Le Sikkim « pays de rêve », par P. M.	86
Généralités. — Une enquête sur les questions intéressant les possessions françaises d'Asie.	87
Indochine. — La situation financière en 1937 et les prévisions pour 1938. — Les progrès de l'artisanat. — Les Commissions de conciliation. — Le riz étuvé. — Les essais de coopératives en Annam. — L'éducation des populations. — Le reboisement au Tonkin. — Fouilles archéologiques au Cambodge. — Le travail forcé au Laos.	88
Levant. — La situation politique au Liban. — Négociations franco-syriennes. — Le traité franco-syrien et les minorités chrétiennes de Syrie. — Propagande allemande en Syrie. — Le terrorisme en Palestine. — Traité gréco-turc. — Amendements à la constitution turque. — Les îles Bahrein.	93
Extrême-Orient. — <i>Siam</i> . Un service aérien entre Bangkok et Hongkong.	97
Chine. — La police spéciale de Changhaï. — Les pertes de la mission. — Hommage au R. P. Jacquinet. — Suppression de l'autonomie du Hopeï oriental. — Grandes firmes nippones dans la Chine du Nord. — Recettes des chemins de fer mandchouriens	97
Japon. — Visite du comte Ishii à Paris et à Londres. — Un des plans des militaires nippons pour la réorganisation de la Chine. — Importance des exportations en cotonnades. — La population japonaise de la Nouvelle-Calédonie. — Le commerce des établissements français de l'Océanie avec le Japon, en 1936.	99
Asie anglaise. — Les revendications ouvrières à Calicut. — Réclamations des Indiens du Kénya. — Le retour de la prospérité dans les Straits Settlements. — Grandes manœuvres navales à Singapour. — Manifestations antijaponaises à Singapour	101
Bibliographie	102

LE COMITÉ

NOS MORTS

M. André LEBON

Notre Comité vient de perdre en M. André Lebon un de ses membres les plus éminents, qui, s'il ne pouvait suivre de près nos travaux, n'a cessé de s'y intéresser. Notre Collègue s'est éteint dans sa soixante-dix-neuvième année, encore en pleine activité et après une existence singulièrement remplie.

Rien dans les débuts de sa carrière n'annonçait qu'il dût prendre une part importante à la vie coloniale de la France. Entré au Secrétariat du Sénat, professeur à l'École Libre des Sciences Politiques, rédacteur au *Temps*, M. André Lebon se consacra particulièrement, d'abord, aux questions de politique parlementaire. Ses occupations devaient lui inspirer le désir d'entrer dans la vie politique active, ce qu'il fit comme député des Deux-Sèvres. M. Méline l'appela au Ministère du Commerce, puis au Ministère des Colonies, où il se familiarisa avec des questions dont il ne devait plus cesser de s'occuper. Ceux qui eurent l'occasion d'entendre ce jeune Ministre — M. André Lebon n'avait pas encore atteint la quarantaine — n'ont jamais oublié la clarté, l'autorité courtoise, mais irrésistible, de ses exposés, qualités qui devaient marquer toute sa carrière.

La rivalité franco-anglaise en Afrique, la nécessité d'organiser Madagascar qui venait d'être occupée, obligèrent M. André Lebon à porter surtout son attention sur nos colonies africaines. Mais il eut une part très importante à l'orientation de notre politique en Indochine et à son développement, en lui donnant pour Gouverneur général M. Paul Doumer qui, lui aussi, fut des nôtres et présidait notre Comité à l'époque où il se trouva appelé à la présidence de la République.

Ses électeurs lui ayant été infidèles, M. André Lebon renonça à la politique, dont les tendances, on peut même dire la décadence, devaient d'ailleurs l'éloigner de plus en plus. Il fut parmi les hommes à idéal élevé qui furent désabusés douloureusement par l'évolution du système politique qu'ils s'étaient efforcés, dans leur jeunesse, de confirmer et d'organiser dans ce pays. Sorti de l'arène publique il trouva très vite un nouveau champ d'activité dans la conduite de grandes affaires : Messageries maritimes, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, Chemins de fer P.-L.-M., où il marqua comme il l'avait fait au Ministère des Colonies.

Pour lui, l'objet de tels organismes dépassait de beaucoup le domaine des intérêts de ceux qui leur avaient consacré leurs capitaux ou leur énergie ; il pensait qu'ils avaient à remplir une tâche nationale et que leur intérêt se confondait avec celui du pays. Ses familiers l'entendirent souvent définir le travail d'un capitaine d'affaires comme une manière de charge publique : il regrettait que cette conception fût si peu répandue dans notre pays, où l'on rencontre rarement des hommes comme ceux qui ont fait la grandeur d'autres nations dont ils furent les « Princes marchands ». Il apportait dans toutes ses occupations une volonté de puissance pour son pays, il s'attachait à des œuvres désintéressées comme celles de notre Comité et leur apportait son appui avec ce désir de servir hautement et cette générosité de cœur qu'il témoigna toute sa vie aux œuvres comme aux hommes qui avaient conquis son estime et son amitié.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

FÉVRIER 1938

MM. Sambuc, à Paris	100
Bib. des Officiers de Tien-Tsin	85
Alby, à Paris	70
Service hydrographique, à Paris ; Bib. des Officiers de Bac-Ninh ; Messageries du Livre, à Paris ; Bib. Centrale d'Etudes, à Paris ; Lieutenant de Fraguier, à Tindouf ; Letèvre-Pontalis, à Paris ; Messageries Maritimes, à Paris (6) ; Etat-Major de la Marine ; Bib. des Officiers du 1 ^{er} R. I. C., à Paris ; Sté des Etains de Kinta, à Paris ; Bib. Municipale d'Angers ; Sté des Tramways de Changhaï ; Bib. de l'Université de Toulouse ; Ambassade d'Italie, à Paris ; Falk, à Paris ; chacun 60 fr.	1.200
* Cap. Brélivet, à Bac-Ninh ; Guesde, à Paris ; Berbérian, à Paris ; * Hermann, à Paris ; Thomann, à Rabat ; de Bodman, à Rabat ; Janin, à Lyon ; Chevrier, à Paris ; Barth, à Saïda ; Lieut. Diguët, à Hué ; chacun 50 fr.	500
Com. Pinart, à Casablanca ; Charpentier, à Paris ; Gaudefroy-Demombynes, à Paris ; * Lieut. Bochet, à Antioche ; chacun 45 fr.	180
Total	Fr. 2.135

La guerre Sino-Nippone

1^o LA SITUATION POLITIQUE EN CHINE

Il est impossible, sinon de comprendre, du moins (car il ne faut pas être trop ambitieux) d'exposer, dans la mesure où ils sont accessibles, les éléments les plus importants de la situation politique présente en Chine si l'on ne remonte pas quelque peu en arrière.

Après le triomphe, sur les gouverneurs militaires de provinces (les *Toukiuns*) du Nord, du *Kouo Min Tang* de Canton, c'est-à-dire de la fraction la plus « avancée » du Parti dit « Nationaliste », le fait dominant de ces dernières années a été l'effort persévérant du « généralissime » Tsiang Kai Chek (1) pour « unifier » son pays. Il n'est donc pas inutile de dire d'abord quelques mots de l'homme le plus en vue, et de beaucoup, de la Chine actuelle, le véritable successeur de Sun Yat Sen, « Père de la Révolution et de la République ».

I. — Tsiang Kai Chek

Malgré la consonance cantonaise de son « nom de courtoisie », Tsiang Kai Chek n'est pas originaire du midi de la Chine, mais de la sous-préfecture de Fong-hoa, près de Ning-por dans la province du Tché-Kiang. Il est né en 1886 et a par conséquent à l'heure actuelle, ou va avoir, 52 ans. Il a fait ses études militaires à l'« Académie » de Pao-ting-fou, capitale du Ho-peï (ancien Tchély) ; et, comme beaucoup de ses compatriotes officiers, les a terminées au collège d'Etat-Major de Tokyo, au Japon ; ce qui ne manque pas de piquant. C'est en 1923 qu'il a été distingué par Sun Yat Sen, alors installé à Canton, avec « l'aile gauche » du parti Kouo Min Tang. Il fut

(1) On sait que l'accord n'existe pas, même entre sinologues d'un même pays, sur la transcription phonétique des caractères chinois ; et à plus forte raison, quand intervient une autre langue étrangère : la langue anglaise, dont le rôle est absolument prépondérant en Extrême-Orient et dans laquelle s'écrivent les journaux, les revues et les livres les plus nombreux et les plus importants pour cette partie du monde. Cela n'est pas pour faciliter des explications sur un pays où il faut tenir compte en outre des dialectes locaux. On sait assez que, pour se comprendre, un Cantonais est quelquefois obligé d'écrire le caractère qu'il ne prononce pas de la même façon que le Pékinois.

C'est ainsi que le « nom de courtoisie », le *hao*, par opposition au « nom propre » (*ming*), *Kai cheu*, universellement connu maintenant, est la prononciation cantonaise (sans doute parce que c'est là qu'il a commencé à être en évidence) des caractères qui se prononcent *Kie chen* en mandarin. En ce qui concerne son « nom de famille » (*sing*) : Tsiang, nous avons pris l'orthographe (si l'on peut dire) du grand dictionnaire chinois-français du P. Couvreur S. J. Les Anglais l'écrivent : *Chiang*. Son *ming* est : Tchong Tcheng.

Pour les autres noms, nous « francisons » autant que possible la prononciation des noms « anglicisés » quand nous ne les avons que sous cette forme (*Chang* pour *Shang* ; *Tchang* pour *Chang* ; *Wou* pour *Wu* ; *Kouo* pour *Kuo*, etc.). Pour les noms géographiques, nous suivons, sauf exception, l'excellente petite *Géographie de la Chine* (sous forme d'Atlas) du R. P. Joüon (Changhaï, 1932).

nommé par lui chef de son Etat-major, envoyé en Russie pour étudier l'organisation de l'armée, chargé, à son retour, de mettre sur pied l'armée cantonaise, de concert avec le général russe Galen, qui a maintenant repris son vrai nom de Blücher, et commande comme Maréchal l'armée soviétique d'Extrême-Orient à Khabarovsk. Nous y reviendrons dans notre deuxième article, quand nous parlerons de la situation militaire.

C'est avec l'appui et les conseils de Blücher et de ses officiers qu'il a mené sa campagne de 1926-27 contre le Nord, à travers les provinces du Kiang-Si et du Tché-Kiang, pendant qu'une autre armée, où dominaient les Communistes, se dirigeait sur Han-K'éou par le Hou-Nan. Le 21 mars 1927, il prenait Changhaï pendant que, trois jours après, Nankin succombait et qu'une des brigades de l'armée de Han-K'éou, qui avait rejoint, y massacrait plusieurs Européens, sans amener, d'ailleurs, de la part des Impuissances (Etats-Unis compris), autre chose que des protestations platoniques.

Mais à partir de son installation à Changhaï et à Nankin, Tsiang Kai Chek, après s'en être servi, prit nettement parti contre les Communistes (qui ne le lui ont jamais pardonné) ; et il a passé, de 1927 à 1937, dix ans à les combattre. Nous allons rappeler quelques détails de cette lutte et ses phases les plus récentes. Mais signalons d'abord qu'en dehors de ses convictions personnelles anticommunistes, plus nettes que celles de son Maître Sun Yat Sen, assez hésitant et fumeux sur ce point (comme sur bien d'autres) ; en dehors du fait que l'appui des riches négociants et des gros banquiers (ce qu'on a appelé le parti « bleu » du *Kouo Min Tang*) lui était nécessaire pour l'œuvre qu'il poursuivait, il a été évidemment porté à cette résistance à l'extrémisme par son mariage avec la plus jeune fille d'un grand marchand, Mlle Soung Mei Ling, dont le frère a été Directeur de la Banque Centrale de Changhaï, pendant que, de ses deux sœurs, l'une épousait le Dr Koung (descendant, par adoption, de Confucius), plusieurs fois Ministre des Finances et actuellement Président du *Yuan* (Conseil) exécutif ; tandis que l'autre était devenue la deuxième femme de Sun Yat Sen (mort en 1925) et paraît avoir d'ailleurs des sentiments beaucoup plus « révolutionnaires » que sa famille (1). C'est ce groupe familial, solidement lié, — exception faite de cette dernière, mais en y ajoutant le fils du premier mariage de Sun Yat Sen, M. Sun Fo, actuellement ambassadeur à Moscou, — que les ennemis de Tsiang — car il en a (2) — désignent (ou plutôt

sans doute désignaient) quelquefois, en faisant allusion à sa province natale, sous le nom de « clique du Tché-Kiang ».

A un moment donné, que nous ne pouvons préciser, le « généralissime » s'est (mais beaucoup plus tard dans la vie que lui) converti au protestantisme, comme son Maître, Sun Yat Sen, pour lequel il professe un véritable culte. Le « Journal de sa captivité » à Si-Ngan fou, en décembre 1936, qu'il vient de publier dans son livre : *China at the Cross-roads* (« La Chine à la croisée des chemins »), écrit en collaboration avec sa femme, en même temps qu'il nous révèle qu'il s'est conduit avec beaucoup de courage et de dignité pendant cette épreuve, nous fait entrevoir, dans ses extraits, un curieux mélange de foi ardente dans la doctrine politique de Sun Yat Sen, d'emprunts à la vieille doctrine sociale chinoise et de convictions chrétiennes ; sincères, nous n'en doutons pas, mais dont on ne peut se défendre cependant de penser, devant certaines formules, qu'elles sont tout de même un peu employées pour se rendre favorable le public religieux protestant américain et britannique.

Il compare sa situation au milieu de ses ennemis, qui cherchent à l'incliner vers les Communistes, à la tentation du Christ par Satan et s'encourage à faire montre du même esprit « qui a conduit Jésus-Christ à sa Croix ». Il raconte que, l'après-midi du jour où il avait lu, le matin, dans l'Ancien Testament, un passage de Jérémie où il est dit que : « Dieu suscitera une femme pour sauver un homme » (nous ne garantissons pas le texte), Mme Tsiang est arrivée, par aéroplane, à Si-Ngan. Elle s'est d'ailleurs admirablement conduite dans toute cette affaire. Le chapitre qu'elle a signé dans le livre, et qui est intitulé : « Un coup d'Etat », est de beaucoup le plus vivant de tout le volume. Son mari lisait d'ailleurs, en même temps que les Ecritures, le philosophe Moti (Mei tseu), cet extraordinaire Chinois de la seconde moitié du ve siècle avant Jésus-Christ, docteur de « l'Amour universel », et qui semble vraiment avoir cru en Dieu. C'est une note intéressante.

Mais ce n'est pas sur un livre, même écrit par lui, ni même sur ses lectures, qu'il faut juger un homme d'action ; et Tsiang l'est incontestablement ; aussi décidé, quand une décision est nécessaire, que prudent et même habile dans les circonstances courantes. Il semblait être sur le point, nous allons le voir, de réussir cette tâche très particulièrement difficile de redonner une vie politique commune et — au moins en ce qui concerne l'élite — une âme solidaire à un peuple de plus de 400 millions d'hommes, après vingt ans de guerres civiles et d'anarchie intellectuelle et morale dans la jeunesse. C'est à ce moment que le Japon a déclenché, en juillet dernier, les hostilités définitives ; sans doute en partie parce qu'il voyait cette unanimité nationale tendre à se réaliser.

(1) Elle pose volontiers comme étant la véritable héritière des idées de son mari. Elle a accompagné les Communistes russes, et en particulier le fameux Borodine-Grünberg, avec la femme de qui elle était liée, à Moscou, lors de leur départ précipité en juillet 1927. Elle critique à l'occasion assez acerbement les dirigeants actuels du *Kouo Min Tang* qui ne travaillent pas assez, à son estime, pour « une politique des masses et au profit des masses ». Du moins, c'était son attitude jusqu'à ces derniers temps.

(2) Même dans son parti. On l'a vu lors de sa captivité à Si-Ngan fou.

II. — Où en est le Communisme chinois ?

Si Tsiang Kai Chek l'a combattu pendant dix ans, jusqu'à la veille de la guerre, c'est, outre le désordre social qu'il suscitait, parce qu'il le considérait comme le grand obstacle à l'Union nationale qu'il cherchait patiemment, mais passionnément, à réaliser.

Il est certain que tant que le mouvement communiste a été entre les mains des Russes, et en particulier entre celles de Borodine-Grünberg (un Letton, suivant les uns ; un Juif international selon les autres) à Canton, puis au Hou-nan et à Wou-tchang (capitale du Hou-pé) (1), c'est-à-dire d'octobre 1923 à juillet 1927, pendant quatre ans, les pires sévices ont eu lieu, non seulement contre les gros propriétaires et les riches marchands, mais, dans bien des cas, contre les missionnaires catholiques et protestants et les chrétiens chinois. Les troupes « régulières » elles-mêmes, les milices provinciales et les « bandits » locaux, que la misère fait naître si souvent en Chine, ne se sont pas privés quelquefois de piller et même de massacrer à leur tour. Dans une Conférence admirablement documentée qu'il a faite, le 9 février 1931, au Comité national d'études sociales et politiques, un des hommes les mieux informés des choses de Chine, le R. P. Robert, aujourd'hui Supérieur général des Missions Étrangères de Paris, pouvait dire que deux évêques et une trentaine de prêtres étaient tombés sous les coups des uns ou des autres. Sur un grand nombre de points les églises, chapelles ou résidences avaient été saccagées ou détruites. Les provinces du Kouang-si, du Kouang-tong, du Hou-nan, du Hou-Pé et du Kiang-si avaient le plus souffert.

C'était le moment où opéraient en plein, à côté des représentants des Soviets qui recrutaient des auxiliaires sur place, les jeunes Chinois, et même quelques jeunes Chinoises, de retour des trois centres de propagande et d'organisation communistes qui fonctionnaient en Russie même : l'Institut des Études orientales, l'Université des Travailleurs de Chine (Université Sun Yat Sen, ou plutôt Suen Wen, orthographe à la française de son nom de famille et de son nom propre) et l'Institut des langues orientales vivantes (Institut Jenoukidze). C'était le moment où nous commençons à ressentir en Indo-Chine le contre-coup de toute cette agitation (attentat contre le gouverneur général Merlin à Canton, le 21 juin 1924 ; mouvements communistes au Tonkin, en Annam et en Cochinchine). Cette action spéciale s'est atténuée, mais a continué tout de même, par l'entremise notamment de la Jeunesse Internationale communiste (les Komsomols) qui tenait encore, le 1^{er} août 1929, un Congrès international à Vladivostok, où la Chine avait envoyé des représentants. L'Inde et le Japon n'y échappaient pas ; et elle s'y fait sentir encore.

(1) On parle souvent du centre de Wou-han (Wou-tchang-Han-K'éou, Han-yang), les trois villes qui se font face sur les bords du Yangtsé et sur les deux bords de son affluent, le Han ; le Chicago de la Chine, dit-on volontiers ; 1 million d'habitants pour les trois villes ensemble.

J'ai exposé ailleurs (articles dans le *Journal des Débats* ; voir notamment celui du 4 janvier 1938) quelques-unes des phases de la lutte de Tsiang Kai Chek contre les Communistes. Je ne puis que rappeler ici qu'en 1932, d'après des revues chinoises sérieuses et des statistiques officielles, il n'y avait pas moins de sept provinces (il faut effacer le Kouang-si ; mais ajouter le Fou-Kien et le Ngan-Houei à la liste donnée plus haut) plus ou moins « occupées » par les Communistes, et que cette occupation pouvait affecter, plus ou moins directement, de 60 à 70 millions d'hommes. En réalité, d'après l'aveu de leur chef le plus en vue, Mao Tse-tong, les populations qui ont vraiment été « soviétisées » par une organisation complète sur le mode de Moscou n'ont pas dépassé 9 à 10 millions (1). Leur action s'est surtout exercée dans le sud du Kiang-Si, l'ouest du Fou-Kien, l'est du Kouang-Tong, l'est du Hou-Nan et le Ngan-Houei.

Les populations envahies commençaient d'ordinaire — les riches propriétaires fonciers des campagnes et les gros marchands des villes exceptés, naturellement, — par accueillir avec faveur des « armées » (2) (bien fournies d'ailleurs en mitrailleuses, en fusils et en gros pistolets surtout, pour être plus mobiles) qui procédaient au « partage des terres ». Il faut se rappeler que le petit paysan chinois, dans certaines provinces surtout, est presque toujours un fermier ; et que, là où il est propriétaire, il ne dispose d'ordinaire que de lots de terrains infimes (3). Mais, plus encore que du grand propriétaire, c'est de l'usurier (ils se confondent souvent) que le paysan chinois (qui représente 80 à 85 p. 100 de la population totale de 400 ou 450 millions) a à souffrir. Notons en passant que le Code foncier, pourtant tout récent (30 janvier 1930), est considéré comme ayant réalisé un grand progrès en interdisant (art. 177) tout fermage

(1) Chiffre cité dans son livre tout récent : *Red Star over China*, par M. Edgar Snow, le journaliste américain qui a réussi à passer quelques semaines parmi les Communistes dans le Nord du Chen-Si.

(2) Le R. P. Robert, dans la Conférence citée plus haut, estime qu'elles pouvaient représenter (en 1930) de 50 à 60.000 hommes en tout.

(3) D'après des statistiques officielles chinoises, d'ailleurs discutables, il ne reviendrait en moyenne en Chine que 21 *meou* (*mow*) à une famille de 5 personnes en moyenne. Le *meou* vaient environ 6 ares, cela ferait un peu plus d'un hectare, encore une fois par famille. Mais, outre que les bases sérieuses à ce calcul manquent, rien n'est plus dangereux que les généralisations en agriculture. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le paysan chinois est un très petit propriétaire..., quand il l'est.

D'après une statistique fournie à M. Snow par Maa Tse ting (tous deux déjà nommés) — et que nous ne garantissons pas — les paysans « moyens », qui représenteraient environ 25 p. 100 de la population rurale totale, ne disposeraient que de 15 p. 100 des terres « arables » ; les paysans pauvres (65 p. 100 de la population rurale) de 15 p. 100 aussi. Le reste (70 p. 100) de la terre arable appartiendrait aux « riches propriétaires » (propriétaires proprement dits : présents et souvent absents ; familles mandarinales, usuriers) qui ne comptent que pour 10 p. 100 environ dans l'ensemble de la population rurale (à 80 p. 100 de la population totale de 400 millions = 320 millions).

Sur l'amour du paysan chinois pour la terre, voir Wan Lung, dans l'admirable roman : *The Good Earth*, de Pearl Buck.

supérieur à 37,5 p. 100 du produit total de la récolte (1).

L'usure est d'ailleurs, soit dit en passant, la grande plaie sociale de toute l'Asie, de la Syrie au Japon, en passant par l'Inde et par l'Indochine. Aucun problème n'est plus fondamental ; et il serait beaucoup plus intéressant d'essayer de le résoudre que de se préoccuper, avant tout, de l'extension des droits politiques à des populations illettrées ; et qui ne voteront pas plus raisonnablement d'ailleurs quand elles seront « lettrées », si on ne se préoccupe pas de leur formation morale autant que de leur instruction ; et des forces spirituelles autant que de la biologie, de la physique, de la chimie, de l'électricité, du cinéma, de la radiophonie et de l'aviation. Ce problème se posera en Chine, quelle que soit l'issue de la guerre, et il influera, comme il influe déjà, sur la situation politique. Et c'est pour cela que nous en parlons. Avec celui d'une répartition plus équitable des terres et les travaux d'hydraulique agricole, c'est, encore une fois, de beaucoup le plus important et le plus urgent. Et pas seulement en Chine ; mais dans tout l'Extrême-Orient, ne craignons pas de le répéter.

Pour en revenir aux Communistes, nous avons conté ailleurs aussi leur extraordinaire randonnée sur près de 10.000 kilomètres (en comptant tous les zigzags) du Kiang-Si, où ils avaient résisté pendant sept ou huit ans (on l'oublie souvent) jusqu'au Kansou, à travers six provinces (Hou-Nan, Koei-Tcheou, Yun-Nan, Se-Tchouan, Chen-Si, Chan-Si) pendant qu'un autre groupe, partant du Ngan-Hoei, ralliait également le Chen-Si par le Hou-pé. Commencée vers le milieu de 1934, cette « Retraite » (2) ne s'est terminée qu'en 1936.

C'est à la fin de 1936 que recommencèrent à jouer un rôle politique les débris des armées communistes réfugiées dans l'extrême nord-ouest de la Chine et contre lesquelles le « Jeune Maréchal », Tchang Hsué Léang, fils de Tchang Tso lin, ancien « dictateur » de la Mandchourie, était supposé guerroyer comme « Commissaire de la Pacification » du Chen-Si et du Kan-Sou avec l'armée « personnelle » que son père lui avait léguée, en même temps qu'une énorme fortune perçue sur le paysan chinois dans les trois provinces « autonomes » qu'il a gouvernées de 1922 à 1928 (3). C'était au fond le dernier des *Toukiuns*.

L'intervention communiste s'est manifestée à

l'occasion de la « capture » et de l'emprisonnement de Tsiang Kai Chek par de jeunes officiers de l'armée de Tchang Hsué Léang, lorsque le généralissime était venu, au début de décembre, à Si-Ngan fou, presser le « Jeune Maréchal » d'agir plus vigoureusement contre ce qui restait des « bandes », toujours soutenues, dans une certaine mesure (1) par les Soviets à travers le Kan-Sou, en partant des Turkestans russe et chinois. Tchang Hsué Léang avait toujours été anti-japonais, et pour cause (ils lui avaient fait perdre en 1931 un fief fructueux) ; les Communistes aussi, pour des motifs plus nobles, à la fois politiques et patriotiques. Ils avaient « déclaré la guerre » au Japon « fasciste » et « impérialiste » dès 1932, sur l'incitation de leurs mentors russes naturellement. Tous deux ensemble cherchèrent à décider Tsiang à renoncer à sa *Cinquième Campagne* contre les Communistes et à créer un mouvement national allant jusqu'à la guerre contre le Japon. Ce furent même les Communistes qui empêchèrent les exaltés de l'armée de Tchang d'assassiner le généralissime (2).

Il est difficile de savoir ce qui se passa exactement entre celui-ci, le « Jeune Maréchal » et les représentants des Communistes qui s'étaient rendus à Si-Ngan avec Tchou en Lai, leur meilleure tête politique, paraît-il. Il semble bien que Tsiang se soit refusé à prendre aucun engagement tant qu'on le maintiendrait en captivité ; une noble attitude dans laquelle il risquait vraiment sa vie. On verrait quand on l'aurait ramené à Nankin ; ce que le « Jeune Maréchal » fit d'ailleurs dans son aéroplane personnel. Tchang Hsué Léang passa en Conseil de guerre, fut condamné pour « rébellion », mais gracié quelques jours après par Tsiang, tout en restant sous la surveillance de celui-ci dans sa ville natale de Fonghoa. Son rôle politique — s'il en a jamais eu — est fini.

Les Communistes avaient demandé à Si-Ngan non seulement la guerre contre le Japon, mais leur admission dans le gouvernement, un encouragement officiel pour le « mouvement pour le Salut national » qu'ils avaient déjà lancé parmi les paysans (3) et la convocation immédiate d'une

noises de Moukden, elle put se rendre compte de ce que les Tchang avaient prélevé pour leur profit personnel, non seulement sur les impôts, mais grâce à l'ingénieux système qui consistait à acheter le soja, d'une énorme exportation, aux cultivateurs avec des billets mandchouriens dépréciés et à le revendre contre bon argent aux Japonais et aux étrangers. On a cité un chiffre : 500 millions de dollars en dix ans (1922-1931). Cela paraît d'abord invraisemblable. Mais, à la réflexion, ce n'est pas impossible (50 millions de dollars par an).

(1) Nous avons expliqué ailleurs (*Etudes* du 20 mars 1938) pourquoi cette aide ne pouvait pas être et ne sera jamais très efficace. Nous reprendrons d'ailleurs et compléterons ces explications dans l'article sur la situation militaire actuelle qui paraîtra dans ce *Bulletin* le mois prochain.

(2) Toute cette histoire a été racontée en détail par le jeune journaliste néo-zélandais, James Bertram, dans son livre *Crisis in China*, paru à la fin de 1937, et dont nous regrettons de n'avoir pas la place de nous servir davantage, car le récit, bien que certainement partial en faveur des Communistes, est extrêmement intéressant.

(3) M. Bertram décrit un « meeting » de plein air (avec photographies à l'appui), où il estime qu'ont pu assister 50.000 personnes (?); avec proclamations, slogans, haut-parleurs, etc. Les Communistes ont excellé dans ce genre de propagande et aussi par le théâtre et le cinéma.

(1) Ce renseignement est extrait du remarquable petit livre de M. Jean Escarra, professeur à la Faculté de Droit de Paris, conseiller du Gouvernement chinois : *La Chine, passé et présent*, d'une densité rare (A. Colin, édit., 1937).

(2) Non pas des « dix mille » mais des 100.000, s'il fallait en écrire certains journaux chinois. Mais, comme tous ceux qui la connaissent le savent, on a le *ouan* (10.000) facile en Chine. On vous souhaite « 10.000 bonheurs » comme on vous dirait : « Portez-vous bien ». « Les quatre ou cinq armées » qui y ont pris part comportaient probablement de 2.500 à 5.000 (max.) hommes chacune. La manœuvre, organisée par des officiers russes, n'en a pas moins été étonnante. Elle a inspiré un livre dithyrambique à la publiciste américaine bolchevisante, Mlle Agnès Smedley, traduit par Renaud de Jouvenel sous le titre : *La Chine rouge en marche*.

(3) Lorsque l'armée japonaise s'empara de la Mandchourie en 1931 et se saisit des livres comptables des banques chi-

Assemblée nationale de toute la Chine. Ils ont en réalité obtenu satisfaction à la troisième session plénière du Comité exécutif central qui s'est réuni à Nankin du 15 au 21 février 1937, et qui a adopté une Résolution de Réconciliation avec les Rouges aux conditions suivantes : abolition des « Armées » rouges et leur incorporation dans les Forces Nationales; dissolution de la « soi-disant République soviétique chinoise », et des autres organisations « nuisibles à l'unité gouvernementale »; cessation absolue de la propagande communiste et de la « lutte des classes ». Deux mois et demi après le commencement des hostilités (« incident » du Lou Kou Kiao du 7 juillet 1937), les Communistes acceptaient ces conditions dans une déclaration du 21 septembre; et ils viennent de les confirmer dans un Congrès qu'ils ont tenu à Han-K'ou le 10 janvier 1938. Ils y ont proclamé que « la lutte contre le *Kouo Min Tang* est définitivement close »; qu'ils veulent collaborer avec lui « dans une direction nettement définie » et s'occuper surtout de « populariser la lutte contre le Japon ». Mais ils ont eu bien soin d'ajouter que « le parti communiste continue d'exister ». Il est juste de dire que, depuis son départ du Kiang-Si, il semble vraiment s'être notablement assagi, surtout en ce qui concerne son hostilité de fait contre toute religion (1), et même les violences contre les personnes des propriétaires, sinon contre leurs biens.

Mais il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, que le Secrétaire général bien connu de l'Internationale Communiste (*Komintern*), Dimitroff, et un de ses adjoints, Van Min, en vantant tous deux l'action antijaponaise des Armées rouges chinoises, ajoutaient, l'année dernière, que « le but final de la lutte en Chine est l'établissement du Communisme (2). »

Quoi qu'il en soit, il est acquis, à l'heure actuelle, qu'un certain nombre de communistes connus font partie du Gouvernement central chinois, de son Conseil supérieur pour le temps de guerre ou sont à la tête de gouvernements provinciaux. C'est, notamment en ce qui concerne ces derniers,

(1) M. Bertram donne à cet égard un exemple, qu'il paraît difficile de mettre en doute, en ce qui concerne les missions catholiques du nord du Chan-Si. Nous tenons nous-mêmes d'autres missionnaires, qui les ont eues chez eux, que l'attitude était en réalité différente suivant les « armées ». Certaines étaient vraiment bien disciplinées et n'ont fait que peu de dégâts, qui étaient plutôt le fait des « bandes » qui surgissaient dans le désordre créé par leur passage. Les derniers tracts répandus n'attaquaient pas la religion, mais les « fascistes » et les « impérialistes ». Cela semble vraiment, sous la même inspiration et dans le même but, une réplique de la « main tendue ».

(2) Il serait intéressant d'analyser les idées (si l'on peut dire) de Sun Yat Sen à ce sujet; mais cet article est déjà trop long. Signalons, d'autre part, que, dans un livre tout récent : *La Chine et les Chinois*, préfacé par M. J. Escarra et (dans l'édition originale anglaise) par Mme Pearl Buck, la célèbre romancière qui nous a présenté, de ces hommes et de ces femmes, si différents de nous, d'admirables photographies sans retouche, M. Lin Yu Tang, professeur à l'Université de Pékin, assurait, il y a trois ou quatre ans seulement, que le Communisme : « occupe maintenant la pensée de tous les instituteurs du pays ». Je cite mon auteur sans garantir l'exactitude de son diagnostic, malgré sa situation dans l'enseignement, et bien qu'il soit relativement récent.

le cas pour le Chen-Si et le Kan-Sou, dont les gouverneurs sont des Communistes, l'un d'eux étant, sauf erreur, Mao Tse Tong, ancien chef de la « République soviétique de Chine », théoriquement dissoute. Tchou Eln Lai (déjà nommé) est devenu Vice-Président du Conseil Central politique. D'autres occupent des postes importants : Tchou Teh, par exemple, un des généraux communistes les plus en vue, etc. L'organisation de la « guerre de guérillas » à laquelle ils se sont montrés, pendant des années, spécialement aptes, leur a été confiée. Elle donnera certainement du fil à retordre aux Japonais. Nous y reviendrons en parlant des opérations militaires. Quelle influence vont-ils prendre ? et quel en sera le résultat après la guerre ?

III. — Le patriotisme nouveau-né et le mouvement de la « Vie Nouvelle »

En tous cas, une chose est certaine : l'agression japonaise a précipité cette « union » de toute la Chine que Tsiang Kai Chek s'efforçait depuis tant d'années de réaliser. Même le Kouang-Si s'y est finalement rallié, bien qu'il s'y soit montré rebelle jusqu'à la dernière heure, puisque les Généraux qui y commandaient : Li Tsoung Jen, natif d'ailleurs de la province, et Pai Teh'oung Hsi, également du Kouang-Si, avaient été les seuls à ne pas condamner l'emprisonnement du généralissime à Si-Ngan. Un léger doute subsiste toutefois pour le Se-Tchouan, où une partie du gouvernement civil s'est cependant transportée. On signalait un petit mouvement local, lorsque le général Tchang Tch'oung, Ministre des Affaires étrangères du *Kouo Min Tang*, y remplaça comme gouverneur le « Maréchal » Liou Hsiang, mort fort opportunément et qui, ayant occupé le poste pendant des années, avait eu le temps de s'y créer toute une clientèle. Les impôts, déjà extrêmement lourds (et que Liou avait eu la précaution de faire rentrer pour 10, 20 et même 30 ans à l'avance), viennent encore d'être augmentés par des contributions de guerre. L'entretien de tout l'appareil gouvernemental qui s'y est réfugié coûte cher et les Se-Tchouanais, — toujours très indépendants — ne sont pas contents, paraît-il.

Cependant, là comme ailleurs, il faut croire qu'un véritable *sentiment patriotique chinois* finira par prévaloir, même parmi la masse paysanne à laquelle la notion de *patrie* — telle que nous l'entendons — était vraiment restée étrangère jusqu'ici. Ce sera, — comme toute l'histoire le montre pour tous les pays, — une attaque massive venant du dehors qui l'aura suscité, surtout si les Japonais — qui sont encore bien loin (1) — ont l'imprudence de lancer jusque-là leurs avions

(1) Pas si loin, puisque, d'après les toutes dernières nouvelles, des avions ont bombardé des villes de la vallée de la haute rivière Han, à quelque 5 ou 600 km. (à vol d'oiseau) de Tcheng tou.

de bombardement qui ont fait, ailleurs, tant de ravages. Nous avons eu des échos personnels des enrôlements vraiment enthousiastes de la jeunesse des écoles et des universités dans une armée pourtant déjà bien éprouvée (700.000 tués ou blessés en six mois, dit-on) et de l'empressement spontané des paysans du Hopei, par exemple, à creuser le réseau énorme de tranchées au nord du Fleuve Jaune que seule l'inondation, particulièrement forte en fin de l'été de 1937, a empêché de jouer le rôle d'arrêt de l'avance nipponne sur lequel comptait l'état-major allemand de Tsiang Kai Chek.

Ce sentiment patriotique trouvera, il faut l'espérer pour la Chine, un aliment dans le mouvement pour la « Vie nouvelle », qui avait été lancé par le généralissime Tsiang, puissamment aidé par sa femme dès 1934. Nous l'avons déceit ailleurs (1). C'était, après la période d'extraordinaire anarchie intellectuelle et morale qui avait régné pendant plusieurs années, à la suite de la grande guerre, parmi la Jeunesse des deux sexes, un retour aux traditions et aux vertus nationales, un élan vers une réforme des mœurs et vers un réel progrès social (et pas seulement scientifique et technique), sur le sérieux et l'étendue desquels nous avons des témoignages concordants, si certaines de ses manifestations prêtaient un peu à sourire et si cette croisade a surtout atteint les grandes villes.

IV. — Que se passe-t-il pour le « Parti nationaliste » lui-même et son système et ses moyens de gouvernement ?

On ne peut dissimuler, d'autre part, qu'au point de vue politique, la Chine est en réalité gouvernée depuis 1927 ou 1928 par un parti, comme l'Allemagne, la Russie et l'Italie. Un des objets que se proposaient Sun Yat Sen et le *Kouo Min Tang* était de préparer progressivement le peuple tout entier à l'exercice de la souveraineté (*K'iuan*), non seulement par l'exercice du droit de « suffrage », mais par celui de « révocation », « d'initiative » et de « referendum » (2). Ces droits étant mis en œuvre, en fait, sous son contrôle, par cinq pouvoirs (*neng*) : l'exécutif, le législatif, le judiciaire (trinité occidentale) et par deux « pouvoirs » spéciaux, empruntés à la tradition chinoise : celui « d'examen » et de « censure ».

En attendant que fût traduit dans des textes et des institutions ce système compliqué, il avait été prévu trois périodes : la « militaire » (conquête sur les *Toukiuns* du Nord) ; la période de « formation de l'esprit public », de l'« enseignement civique » sous la conduite du *Kouo Min*

Tang, qui devait théoriquement prendre fin en 1935 pour permettre des élections à une Assemblée nationale au suffrage universel égal, direct et secret (troisième période), l'âge de l'électorat étant fixé à vingt ans.

Ce « plan » — à la mode slave — a été décalé par les événements. La réorganisation de l'instruction publique, en vue de former surtout (« citoyens » plus encore que des gens instruits, n'a abouti qu'en 1935 (1). Une « Assemblée nationale », élue dans les conditions que nous venons de dire, était néanmoins prévue pour le 12 novembre 1936 : elle devait approuver le cinquième (et dernier) « projet » de « Constitution » en 148 articles voté par le « Conseil Législatif » du *Kouo Min Tang* (du « Parti », remarquons-le) le 1^{er} mars 1936. Les événements ont obligé à remettre *sine die* (sans doute heureusement) cette convocation d'une Assemblée nationale.

En attendant, c'est le Parti, avec ses « Conseils » (élus par des « Comités » locaux du « Parti ») et qui élisent eux-mêmes des « Comités permanents », qui continue de gouverner en fait. Il y a, en dehors des « Congrès » nationaux biennaux du *Kouo Min Tang*, deux « Comités permanents » : un Comité exécutif central et un Comité central de contrôle. Tous les deux sont élus par ces Congrès, et fonctionnent dans l'intervalle des dits Congrès. Il y a un ou plusieurs représentants du Parti auprès de chacun des Ministères et de chacun des autres rouages administratifs.

Il est permis de se demander si ce système (qu'on pourrait peut-être, si la langue grecque était de mise, appeler celui des *Boulè-manes*) est le meilleur que l'on puisse rêver pour un temps de péril national. D'autant plus qu'il y a, dans le Parti lui-même des dissentiments de personnes et des dissidences d'idées, que l'admission des Communistes va probablement accentuer encore. On l'a bien vu, lors de la captivité du Chef pourtant incontestablement le plus respecté et le plus populaire du *Kouo Min Tang* à Si-Ngan fou. Les exposer nous entraînerait beaucoup trop loin ; et il faudrait donner en outre un certain nombre de noms chinois qui ne disent quelque chose qu'aux spécialistes.

Reste, toujours au point de vue politique, le problème des ressources financières du pays. Mais comme elles se rattachent essentiellement à la conduite de la guerre, nous le réservons pour le deuxième article.

(La suite au prochain numéro.)

HENRI BRENIER.

(1) Communication du 26 février 1938 à l'Académie des Sciences morales et politiques. On en trouvera un exposé sommaire, mais marquant (comme pour tous les sujets, si multiples pourtant, qu'il a touchés) l'essentiel dans le petit livre déjà loué de M. Escarra.

(2) Nous suivons, pour la partie théorique de cet exposé, l'excellent petit livre, déjà deux fois cité, de M. Escarra, particulièrement compétent en la matière.

(1) J'en ai dit quelques mots dans la courte communication à l'Académie des Sciences morales et politiques mentionnés en note ci dessus.

Les possibilités d'un accord anglo-italien

Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne en Italie, a quitté Londres le 5 mars dernier à destination de Rome après avoir été reçu en audience par le Roi. En prenant congé du souverain, l'ambassadeur lui a longuement exposé l'objet de la mission qu'il est chargé de conduire et les perspectives d'accord qu'elle comporte. Les négociations anglo-italiennes se sont ouvertes le 8 mars.

Il ne saurait être question ici de rechercher ni de souligner les causes de la crise anglaise. On s'est plu à opposer le « diplomate » et « le politique », on a parlé du déclin du Foreign Office, de clans ministériels, de la S. D. N., d'idéal et de marchandages honteux. Ces différentes appréciations, bien hypothétiques à l'heure actuelle, n'auront plus bientôt qu'un intérêt purement historique. Ce qui importe, croyons-nous, c'est d'étudier les possibilités d'un accord anglo-italien.

Il est incontestable que M. Neville Chamberlain a pris un raccourci pour rejoindre l'Italie. Cette hâte aurait été motivée par les avances de M. Mussolini qui, dès le 10 février 1938, par l'entremise de son ambassadeur, prévenait Londres « que Rome était prêt à engager des conversations quand le gouvernement britannique le voudrait ». Le 10 février, c'est le moment où le Chancelier d'Autriche était mandé à Berchtesgaden. Il était matériellement impossible à M. Chamberlain de refuser de participer à cette conversation surtout si, comme on l'a annoncé, cette invite ne devait point se reproduire. Il le pouvait d'autant moins que toute attitude négative de sa part ne ferait (il le savait parfaitement) que surexciter les sentiments anti-britanniques des Italiens, sentiments qui pouvaient atteindre, a-t-il déclaré aux Communes, « un point où finalement la guerre pourrait devenir inévitable ». De plus, le moment lui paraissait particulièrement bien choisi d'envisager un règlement général : la pression allemande sur l'Autriche devait inquiéter Rome et rendre la diplomatie italienne plus compréhensive. M. Eden était, nul ne l'ignore aujourd'hui, d'un avis différent. Il pense, avec ses amis et les travaillistes, que Berlin et Rome ont réalisé une entente absolue sur toutes les questions intéressant l'Europe centrale, que Rome se désintéresse définitivement de l'Autriche et que M. Mussolini a fait son choix entre les deux solutions qu'il lui était possible d'envisager : renoncer à la politique de prestige et s'associer à la France et à l'Angleterre pour contenir l'Allemagne — ou collaborer de plus en plus étroitement avec cette dernière pour exploiter au maximum et s'imposer, au besoin

par la force, aux deux « démocraties » occidentales. Quoi qu'il en soit, et sans vouloir rechercher le bien-fondé de ces thèses différentes, on se doit de constater que M. Neville Chamberlain reprend la politique inaugurée par M. Laval et Sir Samuel Hoare. Quelles en seront les conséquences ?

L'Italie fasciste est évidemment satisfaite. Pour l'opinion publique de la péninsule, le départ de M. Eden apparaît comme une victoire de la diplomatie romaine. La décision avec laquelle M. N. Chamberlain s'est prononcé en faveur des négociations flatte l'amour-propre fasciste et le fait même que ces négociations ont lieu à Rome, et non pas à Londres, n'est point pour lui déplaire. De plus, souvent sans se l'avouer, l'Italie, même dans les moments de plus grande tension diplomatique, a toujours été hantée par le rêve d'un accord intime avec la Grande-Bretagne. Cet accord doit lui apporter, « après les fatigues et les dangers d'une partie de poker continuelle, le calme et la sécurité ». Et beaucoup de gens en Italie, tablant sur les sentiments personnels de M. Chamberlain, estiment que le moment est venu, pour la diplomatie fasciste, « de s'entendre avec Londres d'une façon sincère et durable, d'enterrer la hache de guerre et de cultiver le jardin italien et éthiopien dans la paix ».

D'autres, par contre, pensent que l'italophilie du Premier Anglais doit être moins grande qu'on l'affirme et qu'elle pourrait bien être motivée par des raisons d'opportunité. Voyant leurs routes impériales menacées en Extrême-Orient et comprenant qu'ils ne sont pas encore en mesure de se montrer intransigeants sur plusieurs fronts à la fois, les Anglais cherchent une détente en Méditerranée afin de pouvoir envoyer leur marine de guerre dans le Pacifique. Une fois réglée la question sino-japonaise, ils retrouveront leurs prétentions, car il est impossible que les hommes d'Etat britanniques puissent renoncer à la maîtrise absolue dans la Méditerranée. Ces « pessimistes », — c'est ainsi qu'on a tendance à les qualifier, — estiment donc que l'Italie doit aller à la négociation qui commence sans grands espoirs et sans grande illusion, mais avec la volonté absolue de tirer le maximum des circonstances qui se présentent.

Il est incontestable que, plus on examine les possibilités d'un accord anglo-italien, plus il paraît difficile à réaliser ; mais de là à conclure à son impossibilité, il y a un monde à franchir. Le champ de bataille politique n'est pas immuable, il change constamment ; et ce n'est pas de siècle en siècle, mais de décade en décade qu'alliances et réalités se modifient du tout au tout. Il ne s'agit donc point, pour les hommes d'Etat anglais et italiens, de vouloir revenir à la période d'avant-guerre, pas plus qu'ils ne désirent s'hypnotiser sur le différend créé par la conquête éthiopienne. La vie des peuples, comme celle des hommes, implique le mouvement, donc l'adaptation, et, contrairement à ce que l'on a tendance à affirmer, nous pensons qu'un accord

est possible entre les deux pays. L'Angleterre n'a rien à y perdre, l'Italie a tout à y gagner. Que désirent-elles donc l'une et l'autre ?

La Grande-Bretagne veut être assurée de conserver la maîtrise en Mer Rouge et en Méditerranée. L'Italie réclame en premier lieu la reconnaissance de son Empire, une rupture de tout contact officiel entre Londres et l'opposition éthiopienne ; puis un octroi de crédit par la Cité ; enfin la reconnaissance, par le gouvernement britannique, de la belligérance au général Franco, ce qui permettrait à ce dernier d'effectuer le blocus des côtes catalanes.

La question méditerranéenne ayant été étudiée ici même, nous ne saurions y revenir (1). Ajoutons simplement à ce que contient ce travail que M. Neville Chamberlain a affirmé ne pas devoir se contenter d'un simulacre d'accord et vouloir en finir, une bonne fois, avec les prétentions italiennes en Méditerranée. Mais un règlement qui laisserait de côté la question espagnole « ne vaudrait absolument rien », puisque le gouvernement britannique, ainsi qu'il l'a annoncé à la Chambre des Communes, « considère un règlement de cette question comme une partie essentielle de tout accord qui pourrait être conclu ». Il faudra donc traiter à fond l'hypothèse du retrait des volontaires. Comme c'est une question très complexe et qu'on ne peut prévoir la date à laquelle elle sera résolue, on a envisagé, au cas où les négociations en cours seraient réglées avant celle des volontaires, de garder l'accord en réserve jusqu'à la liquidation définitive des points litigieux.

En ce qui concerne le problème éthiopien, il est certain que la reconnaissance officielle de l'Empire ne dépendra pas directement des négociations engagées entre Lord Perth et le Comte Ciano. L'Angleterre portera le problème à Genève ; mais on est persuadé à Rome que, lorsque le gouvernement britannique aura émis un vœu favorable à la thèse italienne, la majorité des états, qui sont restés jusqu'à ce jour dans l'expectative, suivront la Grande-Bretagne.

Les crédits nécessaires à l'Italie pour mettre en valeur sa récente conquête seront plus difficiles à obtenir. En novembre dernier, une importante revue égyptienne, *La Semaine Politique et Financière*, écrivait :

L'Italie désire vraisemblablement concrétiser sa conquête éthiopienne et en tirer profit en mettant en valeur cet immense territoire. Or, l'Italie est actuellement trop pauvre pour mener à bien ce vaste programme avec ses seuls capitaux. Elle devra donc, sans aucun doute, faire appel à l'emprunt. Où placera-t-elle un emprunt sinon à Londres, à New-York ou à Paris ? Or, il se trouve que ces trois marchés sont précisément les capitales des trois plus grandes démocraties et que ces puissances ne paraissent pas disposées, pour l'instant, à reconnaître la conquête italienne. L'Italie doit donc, d'abord, amener à résipiscence ces pays, l'Angleterre notamment. C'est pour arriver à ses fins qu'elle la place devant cet

angoissant dilemme : « reconnaissance de la conquête éthiopienne et collaboration des capitaux anglais, ou menaces continues, empiètement ou immixtions systématiques de l'Italie sur toutes les voies impériales et, en général, partout où existe, avec des intérêts britanniques, l'influence anglaise.

Au même moment, un communiqué italien, des plus ambigus, affirmait avec un empressement légèrement suspect que « jamais le gouvernement italien n'avait envisagé de placer un emprunt sur la place de Londres » ; mais il avait le soin d'ajouter plus loin « que l'Italie ayant toujours fait face à ses engagements financiers, un emprunt de ce genre présenterait toutes garanties pour les capitalistes ». Ce ballon d'essai était, en fait, une avance à la Grande-Bretagne. Que feront le Gouvernement et la Cité ? L'avenir le dira ; mais il semble certain que l'Italie recevra, sous une forme qui reste à préciser, les secours financiers, dont elle a le plus grand besoin.

L'Italie essaiera donc de se faire payer le plus cher possible la détente souhaitée par Londres. Que peut espérer, en échange de ces avantages réels, le gouvernement anglais ? On sait que Lord Perth a reçu mission de se montrer intransigeant sur deux points. En premier lieu, il ne saurait être question pour la Grande-Bretagne de restreindre sa liberté d'action militaire, navale et aérienne en Méditerranée, ni de prendre aucun engagement de réduction de ses forces mobiles ou stratégiques. En second lieu, l'ambassadeur devra tenir compte, à chaque étape de la négociation, des intérêts de la France et de la nécessité de maintenir intacte la liberté d'action et de communications de ce pays. La première observation implique à la fois qu'il ne saurait être question de « parité » et que le statut de Malte, ou de toutes les autres places anglaises où des fortifications existent ou sont en cours de construction, ne saurait être ni affecté, ni modifié par les négociations. Ces réserves faites, on envisage la possibilité d'une déclaration reconnaissant le « caractère vital » des intérêts italiens en Méditerranée, ce terme soulignant probablement la différence entre la situation particulière de l'Italie et celle de la Grande-Bretagne, dont les intérêts seraient définis par un adjectif moins catégorique. On n'écarte même pas l'hypothèse d'une déclaration par laquelle les signataires s'engageraient à échanger des informations sur les modifications que chacun des deux gouvernements pourrait apporter à ses forces navales, militaires ou aériennes, ou à l'état de ses fortifications.

Ces concessions, si elles sont obtenues, modifieront favorablement l'atmosphère psychologique ; mais elles ne représentent aucun avantage matériel certain pour l'Angleterre. Il est douteux qu'on demande à l'Italie de renoncer aux fortifications de Pantellaria, qui ont atteint un stade assez avancé. On pourrait tout au plus obtenir qu'elle abandonne la construction des

(1) Voir à ce sujet, dans *l'Asie française* de février 1938, aux pages 42-50, l'article intitulé *La politique italienne en Méditerranée et dans le Proche-Orient*.

deux croiseurs nouveaux de 35.000 tonnes qui viennent d'être mis en chantier. Il semble bien que l'effort anglais doive porter plus spécialement sur deux points plus particuliers : l'arrêt de la propagande antibritannique dans le Proche-Orient et le retrait des troupes concentrées en Libye, d'où elles menacent à la fois l'Égypte et la Tunisie. A ce sujet, on se doit de constater que le Duce a déjà donné des ordres précis, puisque le poste de Bari a pris un tout autre ton en abandonnant tout commentaire défavorable à l'Angleterre et que le nombre des permissions accordées aux troupes italiennes en Libye a sensiblement augmenté depuis quelques jours.

On ne saurait aller plus avant dans le domaine des hypothèses sans risquer de commettre des erreurs.

F. TAILLAR.

Le commerce de l'Indochine avec les Colonies françaises

L'examen des statistiques du commerce de l'Indochine, au cours des années 1933, 1934, 1935 et 1936 donne des indications intéressantes sur le mouvement des échanges entre notre grande possession d'Asie et nos autres possessions d'Outre-Mer. A la vérité, les grands fournisseurs de l'Indochine demeurent la France (486 millions en 1933 et 520 millions en 1936) et l'étranger (391 millions en 1933 et 424 millions en 1936); nos colonies ne vendent que des quantités relativement faibles de leurs produits à leur grande sœur du Pacifique (33 millions en 1933 et 29 millions et demi en 1936); par contre, elles ont tendance à lui acheter d'année en année davantage : 23 millions en 1934; 44 en 1934; 53 en 1935 et 104 en 1936, année, il est vrai, particulièrement favorable puisque le total des exportations de l'Indochine est passé de 1 milliard 9 millions en 1933 à 1 milliard 708 millions en 1936, dont 903 millions dirigés sur la métropole.

L'Algérie est, de toutes nos possessions, celle qui vend le plus à l'Indochine : de 7 millions en 1933, ses importations se sont élevées d'année en année, par une progression ininterrompue, à 21 millions en 1936. L'Algérie vend surtout des vins à l'Indochine (un peu moins de 2.000 tonnes en 1934 et 3.293 tonnes en 1936), des cigarettes (231 tonnes en 1934, 1.383 tonnes en 1936). Cette augmentation est d'autant plus remarquable que des fabriques de cigarettes ont été créées ces dernières années en Cochinchine et au Tonkin. Non seulement, d'ailleurs, les cigarettes algériennes concurrencent les cigarettes indochinoises dans leur propre domaine, mais l'Algérie alimente l'Indochine en tabac en

feuilles (226 tonnes en 1936 contre un peu plus de 6 tonnes seulement en 1935). Des superphosphates minéraux (288 tonnes) sont pour la première fois en 1936 exportées par l'Algérie en Indochine où existent cependant au Tonkin et au Cambodge des gisements de phosphates en exploitation. Les fruits (figues, olives, etc.), le liège, les cigares algériens font l'objet de ventes peu importantes.

L'Algérie achète à l'Indochine moins qu'elle ne lui vend : un peu plus de 4 millions de francs en 1934 et près de 12 millions en 1936. Cette importante progression est due surtout à des achats croissants de riz (167.594 tonnes en 1936 contre 109.978 en 1934); de ciments (7.461 tonnes en 1936 contre 1.277 en 1934), malgré la proximité du marché français; de maïs (2.842 tonnes en 1936 contre 225 en 1934); de houille (1.689 tonnes en 1936 contre 104 en 1934). Viennent ensuite nombre de matières qui, pour être moins pondéreuses, ont cependant plus de valeur; telles les tissus de coton (670 tonnes), le poivre (616 tonnes), les allumettes (463 tonnes), les meubles et ouvrages en bois (355 tonnes), le thé (248 tonnes) le bois de teck (224 tonnes), les couvertures de coton (147 tonnes), la bière (145 tonnes), le saindoux et les nattes en jonc. Presque toutes ces importations sont en augmentation très considérable (sauf la bière et le saindoux) sur les chiffres de 1934.

En dehors de l'Algérie, l'Inde française et la Tunisie sont les seules de nos possessions d'outre-mer à vendre certains de leurs articles à l'Indochine.

L'Inde française expédie pour près de 8 millions de francs en Indochine (tissus et fils de coton, 858 tonnes en 1936, en décroissance très sensible sur les années antérieures), du beurre fondu, des filaments et tiges à ouvrer, mais en quantités peu importantes. Les achats de l'Inde dans notre possession d'Extrême-Orient consistent en riz et dérivés, bois fins, ouvrages en métaux, en bois et vannerie pour une valeur de moins de 1 million de francs.

Pour la première fois, en 1936, la Tunisie a vendu des phosphates naturels (1.000 tonnes) et des superphosphates minéraux (109 tonnes) à l'Indochine, à qui elle a acheté pour une somme équivalente (400.000 francs) du thé (50 tonnes) et des bois communs (47 tonnes).

La Réunion, Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, les Antilles même, malgré leur éloignement, et surtout le grand groupe africain (A. O. F., A. E. F.), le Maroc, la Somalie (inscrits malheureusement sous une seule rubrique dans les statistiques), qui ne vendent rien à l'Indochine, sont cependant pour elle des clientes plus importantes que la Tunisie. Nos colonies d'Afrique, ci-dessus dénommées achètent près de 56 millions à l'Indochine, notamment du riz et dérivés (près de 110.000 tonnes), du maïs (près de 3.000 tonnes), des ouvrages en bois et en métaux, des allu-

mettes, du poivre, des bois fins et commun, des vêtements, des fils de coton, des chaussures de cuir, etc...

La Réunion achète pour près de 20 millions de francs à l'Indochine, et notamment du riz (30.000 tonnes), du ciment, de la houille agglomérée, des savons, des bois et ouvrages en bois, des allumettes, du tabac en feuilles, des articles pour divertissements, des cigarettes, des tissus de coton, des casques insolaires, du poivre, du thé, des épices, des couvertures de coton, etc...

La grande île voisine, Madagascar, achète moitié moins que la Réunion à l'Indochine (10 millions et demi seulement). Elle s'y fournit surtout de produits fabriqués : ciment (2.425 tonnes en 1936), houille agglomérée, tissus de coton, allumettes, couvertures de coton, carreaux de ciment, casques insolaires, bière, bougies, cigarettes, savons, limonade, couleurs à l'huile, épices préparées, huile d'arachide, ouvrages en bois, chaussures en cuir, lingerie, etc. Les importations de riz et dérivés de Saïgon, qui étaient de 26.000 tonnes en 1934, sont tombées à un peu moins de 2.000 tonnes en 1936. Par contre, les importations de thé indochinois sont passées de 16 tonnes en 1934 à 33 tonnes en 1936.

En Nouvelle-Calédonie, les ventes de ciment d'Indochine ont marqué une sérieuse progression : 4.144 tonnes en 1936 contre 1.250 en 1934. Les importations de riz et dérivés sont à peu près stationnaires (2.742 tonnes en 1936 contre 2.556 en 1934); comme à Madagascar, de nombreux objets fabriqués sont fournis à la Nouvelle-Calédonie par l'Indochine, mais en quantités peu importantes (l'ensemble dépasse à peine 3 millions de francs) : houille maigre, ouvrages en bois, tuyaux de ciment, nattes, cigarettes, casques insolaires, couvertures de coton, vêtements, vannerie. Mentionnons, en outre, le poivre et le thé.

Ajoutons que les exportations indochinoises ont pris pied aux Antilles (riz et dérivés, bougies), en Syrie et aux Nouvelles-Hébrides (riz et dérivés, poivre, ciments, cigarettes, ouvrages en métaux, tapis-brosses) et nous aurons une idée d'ensemble du rayonnement économique de notre grande colonie d'Extrême-Orient dans le cadre de nos possessions d'outre-mer. Comme on le voit, sa jeune industrie et son artisanat, sans que leur production puisse porter ombrage à la métropole, y trouvent déjà des débouchés qui, pour le ciment au moins, présentent une certaine ampleur.

P.-B. DE LA BROSSE.

Le Conflit Sino-Japonais ⁽¹⁾

(Quelques Faits)

Malgré le transfert officiel de la capitale chinoise à Tchongking, au Setchoan, la cité laborieuse de Hankéou, au centre du pays, reste le poste du commandement général. La machine administrative est installée et fonctionne à Tchongking, mais les leviers de commande sont toujours à Hankéou.

Après la période de torpeur qui suivit les sanglantes défaites de Changhaï et de Nankin et l'évacuation de la capitale du Kouomintang, le gouvernement national a repris son activité. Il « s'installe » dans la guerre, comme si les hostilités devaient durer des années ; il adapte ses services aux besoins multiples créés par les circonstances, et, tout particulièrement, aux nécessités militaires. Ce n'est pas du côté du littoral maritime qu'il regarde — sauf les provinces méridionales, tout est perdu à l'est — mais du côté des provinces du nord-ouest et du sud-ouest.

Les gouvernants de Hankéou et de Tchongking envisagent l'éventualité d'un départ, si les forces chinoises du Chansi et du Nganhoei ne résistent pas à la pression de l'ennemi. Cette offensive contre Hankéou est attendue pour le mois d'avril, dès que le niveau des eaux du Yangtse permettra à la marine japonaise de participer à l'opération.

On a quelques informations sur la politique commerciale du gouvernement de Hankéou. Des centres d'échanges seront établis à Lantchéou, capitale du Kansou, et au Yunnan, à Yunnanfou.

Le Dr Kong, qui est bien la personnalité la plus entreprenante du gouvernement, a fait un exposé de la situation économique et financière de la Chine.

Après avoir déclaré que le pays est résolu à remplir intégralement et ponctuellement ses obligations sous le rapport de ses dettes, le Vice-Président du Conseil, ministre des Finances, a déclaré qu'en 1937 le total des recettes du gouvernement chinois avait dépassé celui de l'exercice précédent — cela, en dépit de la guerre avec le Japon.

Animé d'un esprit de sacrifice et d'endurance à la souffrance égal à sa détermination de résister jusqu'au bout à l'agression, le peuple chinois saura surmonter les difficultés de la crise actuelle, a affirmé le Dr Kong.

Certes (a-t-il ajouté) la guerre a disloqué le commerce et l'industrie, compromis les revenus du gouvernement; et pourtant la capacité financière de la Chine à soutenir une guerre prolongée n'est pas inférieure à celle du Japon. Car une armature nationale surindustrialisée comme celle du Japon est plus vulnérable aux effets incessants d'une guerre prolongée que l'armature économique, essentiellement agricole, de la Chine.

Au cours de ma récente mission en Europe et en Amérique, je suis parvenu, et cela bien que les hostilités fussent déjà ouvertes en Chine, à conclure d'impor-

(1) Suite des articles publiés ici depuis le numéro de juillet-août 1937 et dont le dernier a paru, en février 1938, aux pages 51-54.

tants arrangements financiers et économiques avec divers pays. Ces arrangements témoignent à la fois de la confiance que l'on met dans la structure économique de la Chine et de l'appréciation qu'on se fait de la justice de sa cause.

Le facteur le plus marquant de l'heureuse gestion financière du pays en guerre est que la monnaie reste stable par rapport aux monnaies étrangères.

Cet état de choses a créé la confiance, tant à l'intérieur du pays qu'au dehors.

Toutes les mesures nécessaires étant prises, dit encore le Dr Kong, pour assurer les besoins extraordinaires du pays sous le rapport des échanges, on peut raisonnablement penser que le service des paiements étrangers va retourner à un état d'équilibre approximatif, encore que sur une base fort restreinte, en ce qui concerne tant les importations que les exportations.

Les avoirs-or (note Reuter), déposés à l'étranger au compte des banques du gouvernement chinois, ont fortement grossi depuis la réforme monétaire de novembre 1935. Et le renforcement des diverses réserves s'est trouvé facilité par la coopération des Etats-Unis, dont le gouvernement achète l'argent chinois depuis l'époque même de cette réforme.

Jusqu'à présent, on ne constate en Chine aucune fuite appréciable des capitaux, à la suite de l'entrée en vigueur de la politique monétaire.

En juillet 1937, immédiatement avant l'ouverture des hostilités, la prospérité du commerce connaissait une apogée; un mois plus tard, elle tombait de 50 p. 100.

La valeur totale nette des importations et des exportations est tombée de 213.000.000 \$ à 101.000.000 \$ en deux mois; au cours des sept premiers mois de 1937, les recettes des divers chapitres avaient été, en gros, de 262.000.000 \$, autrement dit de 37.000.000 \$ par mois; mais, au cours des cinq derniers mois, elles ne furent plus que de 81.000.000 \$, soit 16.000.000 \$ par mois.

On peut en dire autant des recettes de la Gabelle, des impôts consolidés, etc.

Au cours de l'année 1937, la stabilité politique générale et l'administration toujours améliorée du pays avaient grossi tous les revenus jusqu'en juillet; et c'est pourquoi le total des recettes de l'année dépasse encore celui des années précédentes, en dépit de cinq mois de guerre. N'eût été l'agression japonaise, le budget chinois se serait trouvé en équilibre, affirme le Dr Kong.

Pour faire face à la présente situation, il a fallu effectuer des compressions de toutes les dépenses non indispensables et développer de nouvelles sources de revenus, de manière à compenser la baisse des recettes douanières et de la gabelle.

Les Chinois d'outre-mer ont envoyé des contributions des plus précieuses pour étayer l'équilibre des paiements internationaux.

Le Dr Kong a conclu son exposé en disant que le fait de dépendre relativement peu du commerce étranger renforce beaucoup l'aptitude

de la Chine à soutenir une guerre de longue durée.

C'est dans cette atmosphère optimiste que le gouvernement a procédé à la convocation et à l'organisation du IV^e Congrès national du parti Kouomintang. Cette Assemblée s'ouvrira le 29 mars à Ouchang, capitale de la province du Houpei, située vis-à-vis de Hankéou sur le Yangtse. Le Congrès, réduit à quelques dizaines de membres par suite des difficultés actuelles de communication, adoptera un programme de résistance d'un caractère politique et économique.

*
* *

Le gouvernement provisoire de Pékin, présidé par M. Wang Ke Min dont l'autorité s'étend sur toute la Chine du Nord, fait montre d'une grande activité. Il s'est notamment préoccupé de la réouverture des universités. A la suite de l'occupation japonaise d'août dernier, les autorités universitaires quittèrent la ville. Il s'agit maintenant de les rappeler en leur donnant l'assurance que les études ne risqueront pas d'être interrompues de nouveau par l'ingérence du commandement japonais.

Le gouvernement provisoire a fait une étude minutieuse d'une refonte du tarif douanier. Il est à noter que cette modification vise uniquement à faire face aux nécessités urgentes de la situation actuelle. Le but étant de « soulager les masses », il ne saurait être question de « discrimination » au bénéfice du commerce d'un pays quelconque.

Une initiative intéressante des mêmes autorités est la création d'une « banque de réserve de Chine », dont les opérations devaient commencer le 1^{er} mars. Le capital de la banque s'élèverait à 50 millions de dollars. La part du gouvernement, qui est de 25 millions, a été fournie par un emprunt négocié par trois banques japonaises. Les huit banques locales chinoises doivent fournir les 25 millions restant. Le fait que la Banque de Chine, la Banque des Communications, la Banque de Chungnan, jusqu'à présent considérées comme représentant les intérêts financiers de la Chine centrale et de la Chine méridionale, ont volontairement participé à l'organisation de la nouvelle banque, indique que l'on a confiance dans l'avenir de la Chine du Nord.

Des observateurs estiment, dans les milieux financiers qui touchent au gouvernement de Hankéou, que les Japonais, en créant une « Banque Fédérale chinoise de réserve » à Pékin, poursuivent un double but. Ils veulent d'abord former un bloc monétaire japonais-coréen-mandchourien-chinois, et ensuite « se venger » de la Grande-Bretagne en séparant la Chine du bloc de la livre sterling. On se rappelle, en effet, que la réforme financière introduite par le Ministre des Finances, le Dr Kong, le 4 novembre 1935, sur la recommandation de Sir Frederic Leith-Ross, conseiller financier du gouvernement britannique, a été une source constante d'irritation pour les Japonais.

Le gouvernement provisoire du Nord ne cesse pas de marquer sa désapprobation de la politique du Kouomintang. Dans sa proclamation fondamentale du 27 janvier, il déclarait :

Le Kouomintang joue du patriotisme des masses et de la haine contre le Japon pour les maintenir sous sa loi. S'il changeait de tactique, il s'effondrerait. Inutile donc de s'y attendre.

Quant au Japon, le pays ami, il a, poursuivant sa politique traditionnelle de paix, engagé maintes fois le Kouomintang à revenir sur son attitude. Mais tout cela en vain.

Le 14 décembre nous avons établi un gouvernement provisoire pour secourir le peuple. Et le 16 janvier, le gouvernement japonais a annoncé qu'il ne traiterait plus avec le gouvernement national et nous aiderait à rebâtir une Chine nouvelle pour le bien de la paix de l'Asie.

* *

Bien entendu, Pékin condamne « l'idéologie et les méthodes genévoises », dont le Kouomintang se réclame. Il a vivement critiqué le second « appel de la Chine, dans le conflit avec le Japon », à la S. D. N. auquel a répondu, le 1^{er} février, le vote, par le Conseil de la S. D. N., du texte de la résolution suivante :

Le conseil, après avoir pris en considération la situation en Extrême-Orient, note avec regret que les hostilités se sont poursuivies et intensifiées en Chine depuis la dernière session du conseil ;

Déplore d'autant plus cette aggravation de la situation, eu égard aux efforts accomplis et aux résultats obtenus par le gouvernement national de la Chine pour la reconstruction politique et économique du pays ;

Rappelle que l'assemblée, par sa résolution du 6 octobre 1937, a assuré la Chine de son appui moral et a recommandé aux membres de la Société des nations de s'abstenir de toute action de nature à affaiblir le pouvoir de résistance de ce pays, aggravant ses difficultés dans le présent conflit, ainsi que d'examiner dans quelle mesure ils pourraient, à titre individuel, accorder leur aide à la Chine ;

Appelle la plus sérieuse attention des membres de la Société des nations sur les termes de ladite résolution ;

Fait confiance à ceux de ses membres pour qui la situation en Extrême-Orient est d'un intérêt spécial pour qu'ils ne laissent échapper aucune occasion d'examiner, en consultation avec d'autres puissances pareillement intéressées, la possibilité d'autres moyens propres à contribuer à un règlement équitable du conflit.

A. M.

Pour classer les « Numéros » de l'Asie Française

Nous avons fait établir des reliures permettant de classer la collection au fur et à mesure de l'apparition des fascicules. Chaque reliure est établie pour contenir une année complète du Bulletin.

Ces reliures, d'aspect élégant et de maniement facile, permettent la pose et le retrait de chaque fascicule sans toucher au fascicule voisin. Il suffit de placer en haut et en bas de ceux-ci une pince-ressort qu'un dispositif empêche de sortir seule. On a ainsi un volume qui peut s'ouvrir complètement à plat, se consulter facilement et figurer dignement dans une bibliothèque. Cette reliure est en vente dans nos bureaux au prix de 9 fr. Pour l'envoi par la poste, il faut ajouter 1 fr. pour le port de chaque reliure.

NANKIN

Nankin n'est plus. L'ancienne capitale de la dynastie Ming, devenue capitale de la république chinoise, est un monceau de ruines.

Dès le mois d'août 1937, la menace japonaise se précisa en même temps que la guerre éclatait avec une soudaine violence autour de Changhaï. Les premiers raids d'avions japonais eurent lieu sur Nankin le 15 du même mois. Déjà l'on s'occupait de déménager les archives des ministères, les collections et bibliothèques de l'Université centrale, de l'Observatoire météorologique et de l'Institut de géologie ; certaines collections furent entassées dans les caves, d'autres transportées à Kuling. La population cependant demeurait calme ; elle vaquait avec insouciance à ses occupations habituelles. On la voyait circuler, comme à l'ordinaire, dans les voies commerçantes et aux abords des lieux de plaisir. Mais les raids d'avions, qu'annonçaient de stridents appels des sirènes, se multiplièrent, les nouvelles des combats livrés autour de Changhaï furent apportées par des masses de fugitifs du grand port et l'inquiétude se répandit dans la population de Nankin. De semaine en semaine on vit les boutiques et les cinémas fermer leurs portes. De longues files de charrettes quittèrent la ville avec les chargements les plus hétéroclites, lits chinois, cages d'oiseaux, que leurs propriétaires emportaient avec eux vers quelque résidence plus sûre.

On sait la suite : l'approche rapide des forces japonaises, la résistance militaire de Nankin d'abord fortement organisée puis cédant tout à coup, les incendies allumés partout, les obus et les bombes écrasant la cité, les brèches ouvertes dans les remparts, enfin l'assaut des troupes nippones et l'occupation de la cité détruite et abandonnée.

A la veille de sa destruction tragique, Nankin avait l'apparence d'une ville récente. C'était la plus jeune sans doute de toutes les villes chinoises ; elle avait été construite en majeure partie pendant ces huit dernières années.

Jusqu'en 1929, on ne voyait, en effet, sur le site de Nankin qu'une gigantesque muraille longue de plus de 50 km., haute de 22 m., large de 10 m. à la base, à l'intérieur de laquelle s'étendaient des rizières, des mares, des champs de millet et de maïs et, sur un quart à peine de la superficie, des habitations : plusieurs villages chinois, quelques casernes et bâtiments officiels, enfin un petit nombre de constructions modernes de style étranger pour le consulat général britannique, les douanes maritimes chinoises, la Standard Oil. Entre la muraille et le Yang-tsé, un faubourg peuplé et malpropre, semblable à tant de bourgs riverains du grand fleuve, possédait un modeste hôtel tenu par un Alle-

mand marié à une Chinoise et une « maison des passagers » destinée par le gouvernement à héberger les hôtes de marque.

Si Nankin, capitale du Sud (par opposition avec Pékin, « capitale du Nord » de la dynastie mandchoue), tirait un avantage certain de sa position géographique au centre de la république, sur la plus grande artère fluviale du pays, et à proximité du grand centre commercial et financier de Changhaï (les deux villes étant unies par chemin de fer depuis 1909), c'était, il en faut convenir, une bien piètre capitale. Les dignitaires du gouvernement rencontraient la plus grande difficulté à se procurer un logement décent ; les ambassades et légations continuaient à résider à Pékin. De jeunes fonctionnaires chinois devaient parfois se grouper pour habiter en commun une chambre unique. On pouvait voir des poulets circuler librement autour du Wai-chiao-pou (Ministère des Affaires Étrangères), pénétrer même sans façon dans les bureaux du rez-de-chaussée. Tout cela était, suivant le mot d'un témoin, aussi inconfortable que primitif.

La transformation de Nankin fut rapidement menée ; une véritable fièvre de construction s'empara de la cité ! Dans maints quartiers, d'imposants bâtiments officiels s'élevèrent, souvent très éloignés les uns des autres ; certains furent conçus dans le plus pur style européen ; d'autres montrèrent une architecture hybride, superposant à la simplicité un peu sévère du *building* américain le traditionnel toit chinois aux tuiles étincelantes. D'innombrables maisons particulières, généralement très simples, sortirent de terre. Toutes les légations étrangères, sans exception, installèrent des bureaux et quelques fonctionnaires dans la nouvelle capitale. Des rues nouvelles, de longues avenues, des routes macadamisées furent créées, en même temps que les champs cultivés et les mares étaient convertis en aérodomes et en terrains de sport. L'œuvre était inachevée, en dépit de tous les efforts, mais déjà les Chinois pouvaient contempler avec une vive satisfaction la physionomie nouvelle de leur capitale républicaine.

Si la destruction de Nankin est, à beaucoup d'égards, une catastrophe lamentable, au moins peut-on dire qu'elle n'a pas anéanti un trésor artistique.

Plus que tout autre pays, la Chine est un Etat où l'histoire se répète et, devant les ruines encore fumantes, on est invinciblement amené à évoquer le passé tragique de Nankin.

La « capitale du Sud » ne date que du début de la dynastie Ming (1368), mais elle fut bâtie sur les ruines d'une cité qui, pendant deux mille ans, figura dans les archives de l'empire. Kin-ling fut le nom le plus ancien de cette cité, qui s'appela ensuite Tan-yang sous les Song et Kiang-nan sous les Han. Dénommée Nankin, capitale du Sud, pendant la dynastie Ming, son nom officiel devint Kiang-ning sous les empereurs

mandchous, mais l'appellation populaire de Nankin fut conservée.

Les premiers empereurs Ming, installés avec leur cour et leur gouvernement à Nankin, embellirent et fortifièrent leur capitale, qui devint l'une des villes les plus peuplées et les plus riches de l'Empire, jusqu'au jour où le troisième souverain Ming l'abandonna pour résider à Chun-tien (Pékin). Un peuple immense remplissait le territoire compris dans l'enceinte des murailles ; un magnifique palais impérial et nombre de monuments ornaient la capitale. Parmi ceux-ci était la célèbre tour ou pagode de porcelaine.

Ce singulier monument, si souvent décrit et admiré dans le passé comme l'une des « merveilles du monde », avait été édifié par l'empereur Yung-lo (1403-1428) pour commémorer les vertus de sa mère. C'était une tour octogonale, haute de 80 m., dont le revêtement extérieur était fait de briques de fine porcelaine blanche. Les neuf étages de la tour étaient marqués par des toits débordants aux angles légèrement relevés, couverts de tuiles de porcelaine verte. Du sommet de la tour aux coins relevés du toit supérieur étaient tendues des chaînettes dorées portant les « perles de bon augure », qui devaient assurer la sécurité de la cité contre tous les maux : l'inondation, l'incendie, la tempête, la guerre civile.

Nankin, déserté comme capitale, conserva tous ces souvenirs du passé jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Mais, au cours de la révolte des Tai-ping, la ville fut détruite. Cette terrible guerre civile ne dura pas moins de quinze ans ; elle détruisit 600 villes et, s'il faut accepter les calculs du P. Wieger (dans ses *Textes historiques*), causa la mort de 20 millions d'habitants dans la seule province du Kiang-sou. Nankin fut longtemps assiégé (1853-1864), et c'est la population qui détruisit elle-même la plus grande partie de la ville avec les monuments célèbres qu'elle contenait.

Singulière destinée que celle de Nankin. Cette vieille ville, deux fois détruite de fond en comble, renaîtra-t-elle un jour de ses cendres ?

E. C.

VARIÉTÉS

LE SIKKIM

« PAYS DE RÊVE »

L'une des régions les moins connues du globe est assurément le Sikkim, cet Etat bouddhiste situé entre le Thibet au nord, l'Inde au sud, le Népal à l'Ouest et le Bhoutan à l'est, au pied du Kantchindjinga, qui le domine du haut de ses 8.483 mètres. Pour y pénétrer, il faut un passeport signé du Com-

missaire britannique de Darjeeling ; trois Européens seulement y résident : un instituteur et miss Mary Scott, de la *Scottish Mission*, à Gangtok, la capitale, à 1.830 mètres d'altitude, et le *political officer*, M. Gould ; encore celui-ci passe-t-il six mois de l'année dans le Bhoutan et au Thibet.

Une jeune Anglaise, miss Audrey Harris, est allée l'an dernier, presque toujours seule, de Londres au Japon par la Sibérie et est revenue par l'Afghanistan et le Caucase ; pendant neuf jours, elle a parcouru le Sikkim en compagnie de M. Gould et de miss M. Scott ; ses observations (1) ont tout l'intérêt de l'inédit.

* * *

Le pays est pauvre, mais d'une beauté féerique ; de mai à octobre, la mousson déverse des torrents d'eau (moyenne annuelle : 4 m. 27) ; aussi la végétation est-elle luxuriante. Dans la vallée de la Tista, la jungle tropicale est remplie d'orchidées, de singes, de serpents, de nuées de papillons ; jusqu'à 2.800 mètres, on trouve un fouillis de bambous, de fougères arborescentes, d'énormes magnolias ; au-dessus, la flore alpestre, conifères, rhododendrons, azalées ; les vallées sont d'un vert profond, la ligne bleue des contreforts se détache au loin sur la masse neigeuse et étincelante de l'Himalaya. On rencontre des ours, on entend les chacals, un léopard jeta un jour un regard dans le salon de la Résidence. Peu de villages ; des champs de riz dans la vallée de la Tista ; sur les pentes, des orangers ; le maïs, haut de 2 m. 50, submerge les chaumières. Les indigènes, Leptchas, doux, timides, aimant la musique, les animaux et les plantes, sont peu à peu refoulés vers le nord par les Népalais, plus virils ; il y a aussi de nombreux Thibétains. Dans la région ouest et la vallée de la Tista, la population est ravagée par la fièvre *Kalar azar*, importée du Bengale par des acheteurs d'oranges ; dans un district, 60 personnes sont mortes en six mois !.. Des maisons abandonnées tombaient en ruines, le sol retournait à l'état de brousse... Miss M. Scott lutte vaillamment contre le fléau et a fait installer deux hôpitaux temporaires ; mais les injections coûtent cher et les *ghazis* (propriétaires fonciers) ne sont pas riches.

Le maharadjah administre avec l'aide de son *darbar*, composé des principaux *ghazis*..., et des conseils du *political officer*. La plus grosse partie des recettes est absorbée par l'hôpital, l'école de garçons, l'établissement et l'entretien des routes, rude besogne dans un pays où les glissements de terrain sont fréquents et les ponts souvent emportés par les crues ; une route pour automobiles conduit de Kalimpong à Gangtok. L'ingénieur des Ponts et Chaussées et le juge sont des Pendjabis.

Le palais du maharadjah, au-dessus de la seule rue constituant le bazar, est dominé par le *gompa* (temple) privé du souverain.

* * *

Nos trois voyageurs partirent sur des poneys bhoutanais ; mais ils durent parfois marcher, quand

le sentier était trop raide ou, par endroits, accroché à une paroi à pic. Ils étaient précédés de serviteurs et de mulets portant les vivres et la literie. Les étapes, de 18 km. en moyenne, prenaient de cinq à six heures ; avant chaque village, les musiciens du *ghazi* ou du monastère accueillaient les visiteurs.

A Singhik, le coup d'œil était magnifique sur le Kintchindjinga, éloigné seulement de 40 km., qui se dressait comme un fantôme sous la lumière de la lune. A Lachen, le lama en chef reçut fort bien nos voyageurs ; énorme, vêtu d'une robe orange et magenta, il ne quitte pas son *gompa*, aucun mulet ne pouvant le porter. Les murs blancs, les toits jaunes brillaient au soleil au milieu des pommiers en fleurs ; la brise agitait les franges au-dessus des fenêtres et les drapeaux de prière fixés à des bambous hauts de 6 mètres. A l'intérieur du temple, la flamme des lampes à beurre perçait l'obscurité devant le Bouddha doré et la statue du Garou Rimpotchi, qui introduisit le bouddhisme au Thibet ; l'air était lourd d'encens.

La piste la plus pittoresque est celle qui mène au Thibet : huit variétés de rhododendrons étaient en fleur jusqu'au col de Natoula, à 4.420 mètres d'altitude. De là, nos voyageurs eurent un coup d'œil magnifique sur les montagnes du Bhoutan et du Thibet ; ils ajoutèrent leur pierre au *cairn* décoré de banderoles par les lamas et les conducteurs thibétains de mulets qui apportent de la laine au marché de Kalimpong. Dans un monastère, près de Yatoung, des artistes de Koum exécutaient des danses acrobatiques rappelant celles du théâtre chinois.

Miss Audrey Harris se demande pourquoi les architectes anglais ne construisent pas des maisons à la thibétaine, en forme de pyramide quadrangulaire tronquée, avec des larges fenêtres, des balcons, des poutres sculptées et peintes, des murs badigeonnés de couleurs vives... Le dernier cri sera-t-il bientôt le style sikkimois ?

P. M

GÉNÉRALITÉS

Une enquête sur les questions intéressantes des possessions françaises d'Asie. — On se rappelle que M. Marius Moutet a institué, durant son premier Ministère, une commission d'enquête dans les territoires d'outre-mer, dont une des sections, la troisième, s'occupe de l'Indochine, des Etablissements français de l'Inde et des colonies françaises de l'Océan Pacifique. Cette sous-commission, après avoir entendu, au début de décembre, les rapports du professeur Marchoux et de M. Touzet, résident supérieur, a décidé d'instituer une enquête sur l'alimentation, l'habitat, le vêtement, l'assistance médicale considérés comme les plus immédiats des besoins des populations d'outre-mer. A cet effet elle a adopté une série de questionnaires destinés les uns aux médecins, les autres aux adminis-

(1) Le *Times*, 18 mai 1937.

traiteurs, agents des services agricoles, fonctionnaires indigènes, et d'une manière générale aux personnalités capables d'apporter utilement leur concours à l'étude entreprise.

Après un exposé de M. Touzet sur le problème monétaire indochinois, la sous-commission a donné mandat au pasteur Leenhardt de recueillir sur place tout ce qui peut éclairer la commission sur les besoins et les aspirations légitimes de nos colonies du Pacifique.

Puis les rapports suivants ont été attribués

I. — Indochine et Inde française

La démographie : M. Gourou, professeur agrégé ;
L'alimentation, l'habitation, le logement, l'assistance médicale : M. le professeur Marchoux, de l'Académie de médecine ;

L'agriculture et les paysans : MM. Goudal, du Bureau international du travail, et Lozeray, député ;

Les ouvriers et travailleurs salariés : M. Delamarre, président supérieur honoraire ;

Les questions syndicales : M. Jarrigion, de la C. G. T. ;
L'enseignement : M. Vial, directeur honoraire de l'enseignement secondaire ;

Le commerce, l'industrie et les débouchés : M. Taittinger, député ;

Les finances et la monnaie : M. Touzet, résident supérieur ;

L'organisation administrative et politique : M. Mario Roustan, sénateur ;

La justice et les coutumes, le régime foncier et le cadastre : M. Sévère, député ;

Les aspirations des indigènes : M. Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme, et M^{me} Andrée Viollis ;

Les problèmes de sécurité : M. Taittinger, député ;

Les problèmes asiatiques de politique étrangère : le R. P. Robert, Supérieur général des Missions étrangères, et M. Dennery, directeur du Centre d'études de politique étrangère ;

II. — Colonies du Pacifique

M. le pasteur Leenhardt.

Indochine

GÉNÉRALITÉS

La situation financière en 1937 et les prévisions pour 1938. — L'amélioration financière, constatée dès 1936 et accentuée en 1937, aurait été moins effective et plus précaire si une politique de compression des dépenses et d'économies n'avait été aussi fermement pratiquée au cours des années de crise. Il n'est pas douteux que cet aménagement préalable des bases budgétaires a permis les remarquables résultats constatés.

Bien que les résultats de l'exercice 1936 aient été nettement favorables, le budget général de 1937, établi dans une période de remaniement monétaire et de réformes générales, avait été prudemment conçu comme un budget d'attente et il était convenu qu'il serait ultérieurement

adapté à la situation nouvelle dès que celle-ci apparaîtrait suffisamment précisée. Tel fut l'objet du budget rectificatif arrêté en août.

Evitant toutes les anticipations hasardeuses, les prévisions de recettes remaniées furent établies sur la base des résultats connus. Elles permirent de relever de 8.716.000 piastres les crédits primitifs et d'établir un budget de dépenses dépassant de plus de 16 millions 500.000 piastres les ordonnancements de 1936.

Une part de ce relèvement répondait à des ajustements devenus indispensables tels que : recrutement de personnel partiellement imputable à l'application du repos hebdomadaire ; majoration de 15 p. 100 des traitements indigènes ; élévation de 13 à 20 p. 100 des salaires ; abrogation du décret du 13 avril 1935 portant réduction de l'indemnité de change ; hausse des prix des matériels divers, etc. D'autres causes de rehaussement des crédits provenaient, à concurrence de 3.500.000 piastres, des dotations d'ordre économique, crédits des recherches agricoles, de fonds de colonisation, de propagande, de tourisme. Un million de piastres devait être affecté, en outre, au service du récent emprunt de 130.000.000 de francs destiné au budget spécial des grands travaux. Il devenait indispensable, enfin, d'apporter une aide efficace aux budgets locaux, dont les recettes ne pouvaient suivre que de loin la progression des dépenses. Passant de 5.482.000 piastres à 7.863.000 piastres, l'appui que leur consent le budget général s'élargit donc de près de 2.500.000 piastres. Pour être complet, il faut ajouter que 900.000 piastres sont réservées aux besoins monétaires de l'Union, sous forme de frais de frappe de monnaie d'argent et de billion et que 400.000 piastres sont venues s'ajouter aux dépenses d'assistance sociale.

Ces prévisions portées au budget général de 1938 se chiffrent, on le sait, à 89.206.800 piastres, supérieures de 18.828.600 piastres aux dotations du premier budget rectificatif de 1937. De cette somme, la part d'augmentation des frais généraux d'administration n'absorbe même pas le quart. Par contre, les dépenses de travaux et les subventions aux budgets locaux s'élargissent, les premières de près de 7 millions, les secondes de 6 millions de piastres. Les ressources propres des budgets locaux ne leur permettaient pas de faire face au surcroît de charges que leur impose la hausse des prix et l'ajustement des rémunérations de personnel. Aussi les subventions qui leur sont consenties par le budget général perdront leur caractère d'allocations gracieuses. Des arrêtés, soumis à l'examen du grand Conseil, en ont précisé les modalités de calcul.

Parmi les dépenses de travaux, les crédits d'entretien, approvisionnés de 4.280.000 piastres, restent modérés, si l'on tient compte de la hausse des prix des matières premières et de la main-d'œuvre.

Par contre, le chiffre des travaux neufs s'élève à 10.473.000 piastres contre 1.485.000 et 3.680.000 en 1935 et 1936.

D'aussi larges dotations n'ont pu être prévues qu'en imputant à la section extraordinaire du budget les travaux exceptionnels : travaux d'hydraulique agricole au Tonkin, en Annam et en Cochinchine, qui s'ajouteront aux travaux déjà à présent suivis sur le budget spécial d'emprunt (3.500.000 piastres) ; travaux de réfection et de renforcement des digues du delta tonkinois et de consolidation des berges du Fleuve Rouge (1.164.000 piastres) ; subvention au budget des chemins de fer pour travaux complémentaires de premier établissement (1.200.000 piastres). On dégage ainsi les ressources mêmes de l'exercice qui n'auraient pu suffire au financement d'un programme aussi complet, en utilisant une part raisonnable des plus-values budgétaires laissées par les derniers exercices.

Cinq millions de piastres d'investissements — travaux de routes, travaux de navigation maritime, travaux de dragage, travaux de bâtiments, installations aéronautiques, établissement de circuits téléphoniques — restent imputés à la section ordinaire.

Tel qu'il est constitué, l'équilibre du budget général pour l'exercice 1938 paraît solide.

Les dépenses courantes qui englobent, par précaution, un crédit provisionnel d'un million de piastres, destiné à parer aux aléas de l'exercice et à couvrir, partiellement au moins, les dépenses supplémentaires qui exigeront, si la hausse du coût de la vie se maintient, un ajustement plus complet des soldes et salaires, sont entièrement couvertes par les ressources propres de l'exercice. L'appel fait aux réserves de la colonie reste modéré ; l'avenir est entièrement sauvegardé. Néanmoins, le recours à de nouvelles ressources fiscales a été réduit à l'indispensable sous forme de majorations des droits sur les mutations par décès et de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Dans l'ensemble, les dispositions prévues évitent d'ajouter à l'enchérissement du prix de la vie et épargnent les classes les moins fortunées.

Il semble donc bien que, si la situation financière de 1937 a été très satisfaisante, celle de l'année qui vient s'annonce comme devant être aussi, sauf imprévu, favorable.

Les progrès de l'artisanat. — La mort de M. Charles Crévost appelle une fois de plus l'attention sur le problème de l'artisanat, auquel le Conservateur du Musée Maurice Long avait consacré toute son existence.

Le mouvement qu'il dirigea prit sa naissance à l'exposition locale de Hanoï de 1902. A cette occasion, le Gouvernement général l'avait chargé de réunir une collection des petits métiers indigènes et de leurs produits. L'exposition terminée, Charles Crévost continua la conservation et le complément de ces collections. Il fut ainsi amené à étudier à fond tous les aspects de l'artisanat indigène, se persuada de l'intérêt qu'il y aurait à le développer et entreprit dans ce but une véritable croisade, parcourant les moindres

hameaux, pour ranimer les métiers abandonnés. Il aboutit petit à petit à des résultats convainquants, les artisans se multiplièrent. En même temps, Crévost se préoccupait de leur trouver des débouchés, organisant des marchés, provoquant des échanges. Son activité inlassable pendant près de quarante ans, jointe aux efforts entrepris par l'Administration et d'autres personnalités, a été couronnée d'un plein succès. Au cours d'un récent voyage en Indochine M. Phra Prasong Kasem, gouverneur de Na Khône (Siam), a tenu à rendre hommage à la mission tonkinoise venue prospecter sa circonscription. Ces commerçants y furent l'objet d'un accueil chaleureux et surtout obtinrent des résultats fort intéressants puisque, non contents de vendre tous les articles dont ils s'étaient munis à titre de spécimens, ils recueillirent de fort importantes commandes.

La façon dont l'ingéniosité et l'habileté des artisans annamites sont ainsi appréciées en dehors des frontières peut donner un élan supplémentaire au mouvement lancé par M. Crévost.

Les Commissions de conciliation. — Un décret du 29 avril 1930 a créé en Indochine des Commissions spéciales chargées de concilier les différends individuels de travail éclatant entre patrons et salariés.

Ces organismes (ils fonctionnent à Hanoï, à Haïphong, à Namdinh, à Saïgon et à Pnompenh) sont composés d'un nombre égal de patrons et d'employés ou ouvriers siégeant sous la présidence d'un magistrat. Les statistiques montrent que, dans l'ensemble, ils réussissent à concilier la moitié environ des conflits dont ils sont saisis. Leur rôle est donc des plus utiles.

Jusqu'ici, cependant, la tentative obligatoire de conciliation était une cause de retard de la procédure pour les litiges que la Commission n'avait pu arbitrer. Il a paru nécessaire de remédier à cet état de choses en donnant au Président de la Commission, dans les cas de l'espèce, la possibilité de renvoyer la cause, sans délai et sans citation particulière, devant le tribunal compétent. De plus, il a été jugé indispensable, à cette occasion, d'accorder, devant les tribunaux du 1^{er} degré, l'assistance judiciaire aux ouvriers et employés.

Un décret du 11 octobre, promulgué le 22 novembre 1937, a consacré ces réformes et refondu, en outre, en un seul texte toute la réglementation antérieure sur la matière.

Le nouveau texte, en rendant plus rapide le règlement des conflits individuels du travail, ne pourra qu'améliorer considérablement les rapports entre employeurs et salariés.

Les secours aux inondés. — Le Gouverneur général a rendu compte, dans un rapport spécial, du bel élan de solidarité auquel ont donné lieu les collectes organisées au profit des inondés du Tonkin, de la Cochinchine et du Cambodge.

Il a pu signaler ainsi que les prévisions du

Gouverneur de la Cochinchine (un million de francs environ pour la Cochinchine), du Résident supérieur au Tonkin (environ 500.000 francs), ont été largement dépassées : en Cochinchine, plus de 1.700.000 francs ont été collectés, dont 300.000 francs ont été mis à la disposition du Tonkin. Dans ce dernier pays, le plus éprouvé par le fléau, l'aide bénévole des populations du protectorat se chiffrait, à la fin de novembre, à 1.850.000 francs environ.

COCHINCHINE

Le riz étuvé. — Le riz étuvé ou « parboiled rice » est connu depuis longtemps. Les populations autochtones de certains pays ne consomment le riz, base de leur alimentation, qu'après lui avoir fait subir une préparation spéciale d'étuvage. Il est des pays, tels que les Indes, la Birmanie, l'île Maurice, l'Afrique du Sud, où l'on ne consomme presque exclusivement que du riz ainsi préparé.

Jusqu'à ces dernières années, l'étuvage du riz a été pratiqué aux environs de Saïgon, mais d'une façon assez sommaire et selon des méthodes primitives. Le produit obtenu n'avait qu'une faible valeur marchande et ne pouvait donner lieu à exportation.

A la fin de novembre 1934, le laboratoire de technologie de l'Office Indochinois du Riz a recherché quelles variétés de riz convenaient le mieux pour l'étuvage. On en compte une douzaine, parmi lesquelles il faut spécialement mentionner les riz flottants.

Ceux-ci donnent un paddy de qualité assez médiocre, mais leur production est considérable, particulièrement dans les provinces de Long Xuyen, Chaudoc et Sadec, où la récolte annuelle en est estimée à 400.000 tonnes. Or, les expériences faites à leur sujet ont mis en relief la facilité avec laquelle on peut les étuver. On revalorise ainsi ces paddys médiocres et, d'autre part, la préparation du « parboiled rice » laisse une marge de bénéfices, grâce auxquels l'amortissement des capitaux engagés dans une telle entreprise peut être fait rapidement.

A côté des débouchés que le riz étuvé peut trouver auprès des populations hindoues de Ceylan, de Maurice et de la Réunion, d'autres (sur la côte Orientale d'Afrique, de Zanzibar à Capetown), ne manquent pas d'intérêt. Avec une prospection suffisante, d'autres centres encore pourraient fournir de nombreux consommateurs. Aussi doit-on évaluer à 150.000 tonnes au moins le débouché supplémentaire que l'Indochine peut annuellement servir sous forme de riz étuvé, malgré la concurrence des riz de Birmanie et de Calcutta avec laquelle il faut compter.

Actuellement, une usine moderne installée à Binh-Dong (Cholon) est en mesure de préparer annuellement plusieurs dizaines de milliers de tonnes, dont le placement est assuré à l'étranger.

Des recherches et observations méthodiques

viennent d'aboutir à une étude nouvelle sur l'huile de riz étuvé, dont les propriétés sont intéressantes. D'autre part, le tourteau résiduaire constitue un excellent tourteau alimentaire et son prix de vente, en raison de ses propriétés nutritives, ne peut être inférieur à celui des meilleurs tourteaux d'arachide, actuellement les plus chers sur le marché local. La valeur marchande des tourteaux pourrait donc, à peu près, couvrir les frais généraux d'installation d'usines traitant les farines de riz étuvé.

ANNAM

Les essais de coopératives. — Le paysan annamite ne songe pas à l'avenir ; il ne s'intéresse qu'au profit immédiat. Aussi n'hésite-t-il pas, quand un produit se vend bien, à le falsifier pour en augmenter la qualité, quitte à perdre rapidement les acheteurs mécontents.

Un des rôles des coopératives doit être de contrôler la qualité des ventes. Il en existe actuellement trois en Annam ; une quatrième est en voie d'organisation à Qui-Nhon.

Chaque coopérative est une adaptation provinciale d'organisation simple. La direction en est confiée à un fonctionnaire français, qui est souvent le Directeur de la banque populaire. Un contrôle très général est exercé par le chef de la province. La direction économique est imprimée par l'Institut des Recherches économiques, d'accord avec la Résidence supérieure. A côté de ces éléments d'impulsion, il existe un Conseil d'administration purement annamite et une organisation coopérative ordinaire.

Le rôle de ces institutions est multiple. Elles doivent attirer à elle un certain nombre de producteurs qu'elles éduqueront et grâce auxquels elles régulariseront les prix de vente ; faire de la propagande pour assurer l'amélioration des produits, leur présentation et leur standardisation ; initier aux meilleures méthodes de culture, à la sélection des semences ; développer les cultures adaptées à la région et d'un écoulement assuré.

Les coopératives ainsi conçues sont créatrices, animatrices et régulatrices des marchés. Leur but n'est pas de monopoliser un produit, ni de se substituer aux commerçants, notamment en ce qui concerne le commerce d'exportation pour lequel elles seraient souvent mal placées. Elles servent d'intermédiaire entre certains producteurs et le commerce, en fournissant à ce dernier des produits de qualité sûre. Elles règlent l'extension de leur action de manière à ne pas gêner le commerce libre, tout en exerçant sur lui deux actions, l'une éducative, l'autre régulatrice des prix d'achat. C'est dans ce cadre adapté à l'activité locale qu'il faut maintenir les coopératives et les développer à mesure de leur réussite et des besoins reconnus. Leur influence peut s'exercer au profit de tous et assurer ainsi

le développement économique du pays et sa réputation pour la qualité des produits. Le rôle du commerce, et notamment du commerce français, sera de collaboration et d'initiative pour trouver à des produits nouveaux, et sans cesse plus nombreux, les débouchés utiles.

L'éducation des populations. — En dehors de l'action administrative proprement dite, un des moyens les plus efficaces pour faire pénétrer au sein des masses indigènes les notions indispensables en matière d'hygiène, de cultures, est le recours marqué aux avis, notices, tracts et prospectus établis en langue indigène et en caractères chinois et abondamment diffusés parmi les populations rurales. Dans la province de Ha-Tinh (Nord-Annam), par exemple, des avis en quôc-ngu et en caractères au sujet de la quotité des impôts personnel et foncier annamites sont distribués pour être affichés à la Maison commune pendant la période de recouvrement des impôts. Pareillement, dans cette même province, diverses notices en quôc-ngu sur la culture du bananier, de l'abrasin, du crotalaire et du ricin, ont été distribuées à tous les villages et aux propriétaires qui ont offert des terrains pour champs d'essais ou qui possèdent des plantations privées. En outre, ont été diffusés dans tous les villages, notamment dans les régions infectées par les épizooties, des tracts en caractères chinois sur la vaccination antipestique du bétail joints aux tracts préparés par le Service vétérinaire de l'Annam.

Enfin, afin de lutter contre le déboisement dû surtout aux incendies, des ordres ont été donnés au Doc-Hoc, mandarin de l'enseignement provincial, pour qu'il fasse traduire divers préceptes et les fasse apprendre aux enfants des écoles au moyen d'affiches, de commentaires, de leçons de choses.

La réorganisation de l'artisanat. — Une vaste enquête sur l'artisanat va être menée en Annam. Une mission de trois mois serait confiée à M. Groslier, directeur des Arts cambodgiens, dont les études sur l'art khmer font autorité et que qualifie sa grande expérience de l'artisanat.

Sa mission consistera à faire l'inventaire des pièces qui permettront de définir les traditions artistiques du pays à rechercher les possibilités en main-d'œuvre, à chercher à constituer des ateliers analogues aux corporations cambodgiennes et, enfin, à découvrir des débouchés qui ne concurrencent pas les industries similaires du Cambodge et de Cochinchine.

Si les conclusions de l'enquête sont favorables, un Office local intermédiaire entre l'artisanat et la clientèle sera créé à Hué et, ultérieurement s'il y a lieu, une école d'artisanat.

TONKIN

Le reboisement. — Les premiers travaux de reboisement entrepris au Tonkin par le Service des Forêts datent d'une trentaine d'années.

Ils portèrent d'abord sur le pin du Tonkin pour la production de la résine dans la province de Quang-Yên, région où existaient des vestiges de pineraies dévastées.

En 1908, l'introduction du teek (*tectosa grandis*) fut tentée près de Tuyen-Quang. La tentative réussit parfaitement et cette essence fut propagée dans beaucoup d'autres régions.

Un service de reboisement a été créé il y a quelques années en vue de diriger tous les travaux de plantation importants. Il commença par organiser les opérations de reboisement à entreprendre pour l'amélioration des boisements existants, la protection et la propagation des essences précieuses, la production de la résine de pin, le colmatage et la fixation des terrains de Mangrove et la production d'étais pour les mines.

L'effort maximum, en ce qui concerne les essais partiels qui furent alors faits, porta sur les deux régions de Phàn-Son (province de Bacgiang) où des travaux de plantations furent entrepris dans le périmètre de reboisement des 99 sommets, et de Dâ-Chong (province de Sontay) où des travaux de même nature furent entrepris dans la réserve de reconstitution et de reboisement du Mont Bavi.

Dès lors, les travaux de reboisement ne cessèrent de donner, chaque année, des résultats très satisfaisants et la spécialisation des agents des forêts ainsi que des travailleurs employés permit une production dont le prix de revient s'abaissa progressivement.

Pour les repeuplements, c'est-à-dire pour les plantations effectuées dans les coupes exploitées, le Service forestier s'efforça d'améliorer les boisements par l'introduction d'essences précieuses tout en favorisant la multiplication des bonnes essences existant déjà dans les massifs parcourus. Les essences ainsi introduites sont fort nombreuses. Parmi elles il faut citer le pin de Chine, le Xamon (*Cunninghamia Sinensis*), le Camphrier, l'Eucalyptus d'Algérie, qui paraît se comporter parfaitement au Tonkin, etc...

Le Service forestier s'est toujours efforcé de donner satisfaction aux demandes de graines et de plants formulées par les Services publics et par les particuliers. Au cours des quatorze dernières années, il a délivré aux Services publics 14.928 kgr. 465 de graines et 41.314 plants, aux particuliers 11.456 kgr. 100 de graines et 28.675 plants.

En raison de la demande toujours croissante de produits pour l'industrie locale, le Service des forêts a élaboré un vaste programme de reboisement qu'il exécute progressivement dans toute la mesure des disponibilités budgétaires.

En dehors des deux réserves de reboisement de Bac-Giang (99 sommets) et de Sontay (Mont Bavi) mentionnées plus haut, il faut citer les divisions de Chapa et de Tamdao où sont poursuivies à la fois l'amélioration de certains boisements et l'esthétique des stations estivales au moyen d'essences appropriées; enfin les divisions de Yên-Iâp (province de Quang-Yên), Đông-

Triêu (province de Haiduong), Hoabinh et Tuyên-Quang, où il est procédé à d'importants reboisements et où les résultats ont dépassé toutes les espérances.

A ce jour, le Service forestier du Tonkin a reboisé 1.000 hectares en palétuviers sur les terrains du littoral (environ 8.700.000 plants); 1.720 hectares en pins de Chine dans la réserve des 99 sommets, soit 3.300.000 plants; 650 hectares en essences diverses dans la réserve du mont Bavi (1.350.000 plants); 400 hectares en pins du Tonkin à Yên-Iáp et Uông-Bi dans la province de Quang-Yên (415.000 plants), et près d'un millier d'hectares dans les différents postes forestiers et terrains reboisés par les Services publics.

D'autre part, le Service forestier vient d'entreprendre le reboisement du massif de l'Observatoire Central de l'Indochine, à Phu-Iiên (province de Kiên-An), soit une soixantaine d'hectares.

Les dépenses engagées pour les travaux de reboisement n'ont rien d'exagéré comparativement aux résultats obtenus. Le prix de revient d'un arbre mis en place n'excède pas, en effet, 0 \$ 04.

L'exposition d'art tonkinois à Hong-Kong.

— Nous avons parlé déjà (n° de janvier 1938, p. 29) de l'organisation, par l'administration locale, d'une exposition d'art et d'artisanat tonkinois à Hong-Kong.

Inaugurée le 13 janvier par le consul de France, elle connut dès l'ouverture un franc succès. Bijoux d'or et d'argent, broderies, bronzes, tableaux et poteries, dont tout le monde se plaisait à louer le fini, ont été vendus plusieurs fois.

Le 14 janvier, S. E. le Gouverneur de Hong-Kong et lady Northcote vinrent visiter officiellement l'exposition. Entourés du consul de France et de personnalités françaises, ils furent reçus par des jeunes femmes annamites et mau, en costume du pays, qui offrirent à lady Northcote, au nom du protectorat, une gerbe de fleurs.

Le succès de cette exposition, qui ferma ses portes le 26 janvier, permet d'espérer la reprise d'un courant commercial important entre le Tonkin et la Chine du Sud. Un débouché nouveau serait ainsi acquis. La poursuite de cette propagande commerciale peu coûteuse se traduira dans quelques mois par l'ouverture d'un magasin permanent d'exposition et de vente de nos produits artistiques et artisanaux. En outre, le protectorat a été sollicité d'entreprendre un semblable effort à Manille.

CAMBODGE

La première Cambodgienne bachelière. —

Pour la première fois, à Pnom-Penh, deux jeunes filles : une Cambodgienne et une Laotienne, se sont présentées à la première partie du baccalauréat au Lycée Sisowath.

Mlle In-Em, Cambodgienne, et Mlle Ban-Yen, Laotienne, ont toutes deux passé cette première partie avec succès et comptent se présenter à la seconde. Dans une réunion organisée à la Bibliothèque Royale du Cambodge, l'élite de la Société cambodgienne et de la colonie française apporta ses félicitations à ces deux jeunes filles.

Fouilles archéologiques. — Les fouilles effectuées par l'Ecole française d'Extrême-Orient, ont été, depuis le printemps de l'année dernière, concentrées sur le mont des Letchis (Phnom-Hulèn) à 40 km. au nord-est d'Angkor. Elles ont abouti à l'identification de la fameuse cité religieuse, élevée sur le sommet du mont du Grand-Indra dans la première moitié du IX^e siècle, c'est-à-dire avant la fondation d'Angkor par le rénovateur de la puissance khmère, Javavarman II. Cette identification, jusqu'alors discutée, est définitivement prouvée par les récentes découvertes faites au cours de ces fouilles.

LAOS

Le travail forcé. — Le travail forcé est-il encore en usage au Laos ? Se basant sur des faits anciens et d'ailleurs mal interprétés, l'auteur d'un ouvrage (édité par la Société des Nations) sur *les problèmes du travail en Indochine* semble l'indiquer. Il invoque, notamment, un vœu formulé en 1927 par un délégué indigène à l'Assemblée consultative du Laos, vœu demandant que les autorités indigènes ne collaborent pas à la fourniture de main-d'œuvre à des compagnies concessionnaires de services de navigation sur le Mékong. Ce vœu avait trouvé son origine dans la disposition d'un contrat passé par le gouvernement général avec les concessionnaires et prévoyant le concours éventuel de l'Administration pour le recrutement d'indigènes *volontaires* et d'ailleurs rémunérés, selon les usages du pays pour l'armement des pirogues entre Vientiane et Luang-Prabang.

On remarquera d'abord que cette collaboration de l'Administration visait des volontaires; d'autre part, ces pirogues étant affectées au transport de la poste et de passagers administratifs, il s'agissait, en fait, d'assurer le fonctionnement d'un service d'intérêt public, analogue à celui exigé des indigènes pour les transports de personnel dans l'intérieur et pour l'entretien et la construction des routes. De telles modalités de travail sont assimilables aux prestations. On sait que celles-ci ont été réglementées pour prévenir tout abus et qu'elles sont, en outre, rachetables. Il n'est que juste d'affirmer que le travail forcé n'existe nulle part en Indochine, et pas même dans les régions les plus éloignées du Laos français.

Levant

PAYS DE MANDAT FRANÇAIS

La situation politique au Liban. — La presse continue, dans l'ensemble, à exprimer les craintes que lui inspire la situation politique actuelle. De nombreux milieux politiques estiment que, seul, le retour à la simplicité et à une existence conforme aux possibilités du pays peut mettre fin aux difficultés que connaît actuellement le Liban. Supprimer les 63 députés, les 7 ministres et la pléthore de fonctionnaires dont le nombre va croissant chaque année et revenir au système de l'ancien Conseil administratif est le système généralement proposé.

Un chef de gouvernement, quelques directeurs qualifiés, un corps de fonctionnaires réduit au minimum et soigneusement sélectionnés, pas n'est besoin d'autres mesures pour que le Liban vive d'une vie normale, aisée et saine. Il devrait être, dans le monde du Proche-Orient, l'Etat modèle, l'Etat envié, quelque chose comme un musée politique et économique où chaque voisin viendrait s'instruire. L'aveuglement, l'obstination morbide en font ce que nous voyons aujourd'hui : le spécimen le plus accompli du désordre, de l'impéritie, bientôt de l'anarchie et de la misère,

écrit M. Georges Vayssié dans *la Syrie*.

A Beyrouth, lors de la fête de saint Maron, Mgr Mobarrak, archevêque maronite, dont nous avons déjà rapporté (p. 65) des déclarations sur la situation politique, a prononcé un violent réquisitoire contre le régime actuel, rappelé les avantages que présentait l'ancien régime du Mont-Liban et laissé entendre que l'heure de la résistance sonnerait peut-être bientôt.

Nous avons délaissé notre ancien régime : le régime présent nous ramène, par rapport au système des vilayets, à 50 ans en arrière et à 500 ans par rapport au système ancien. Nous regrettons l'ancien régime qui nous faisait envier de nos voisins. Heureux, disait-on, celui qui a un lopin de terre au Liban. Nous regrettons le vieux régime qui plaçait le chef de l'Etat au-dessus des partis et des coteries. Nous regrettons les vieilles assemblées qui se sont distinguées par leur compréhension de l'intérêt public. Nous regrettons le vieux régime, son système simplifié des dépenses, des impôts et de l'administration. Nous nous contenterons, aujourd'hui, d'attirer l'attention des autorités sur ce régime auquel elles doivent revenir moralement pour nous faire recouvrer la paix et le bonheur. Le Gouvernement ayant décidé le retrait des nouvelles charges fiscales, nous ajournons à une autre occasion la déclaration de résistance civile. S'il n'y a cependant qu'un trompe-l'œil, nous déclencherons cette résistance, quel que soit son résultat. Le peuple doit se ressaisir pour réclamer ses droits. Le gouvernement doit écouter cette voix qui s'élève, non pour détruire mais pour rebâtir.

Ces déclarations de Mgr Mobarrak ont reçu l'approbation du patriarche maronite, Mgr Arida. Celui-ci a en outre fait connaître que le récent concile maronite de Bkerké, s'il n'avait pas précisément réclamer l'abolition de la constitution libanaise et le retour au régime du Mont-Liban, avait toutefois demandé qu'on s'inspirât de son esprit dans l'administration.

L'aérodrome de Beyrouth. — Jusqu'ici la ville de Beyrouth ne possédait pas d'aérodrome ; les avions terrestres s'envolaient de Tripoli, de Rayak ou de Damas. Les autorités franco-libanaises ont profité des travaux d'agrandissement du port de Beyrouth, qui nécessitaient d'importants apports de sable, pour aplanir, immédiatement au sud de la ville, un grand espace de la région des dunes. Le sol sera composé d'un mélange d'asphalte et de sable et trois pistes d'envol de 800 à 1.000 mètres vont être établies.

La situation politique en Syrie. — Ainsi que le laissait prévoir le dernier bulletin (p. 66), le Président du Conseil syrien, M. Djemil Mardan Bey, s'est attaqué directement au parti de l'opposition. Le 16 février, il a fait incarcérer quinze personnalités parmi lesquelles un ancien député de Damas, deux docteurs en droit, dont l'un, Munir Ajlani, est actuellement député, un directeur de journal, des notables et des commerçants. Le motif invoqué a été la découverte d'un tract signé « les jeunes qui veillent » et demandant au peuple de se soulever pour exterminer les despotes et les traîtres à la patrie. Jugés le 23 février, Munir Ajlani, député ; Zeki el Khatib, ancien député ; Nassoub Babil, directeur du journal *El Ayam*, ont été condamnés à six mois de prison pour désordres publics, réunion politique illégale et discours séditionnels portant atteinte à la sécurité et à l'ordre public. Pour les autres prévenus, six jours de prison.

Le Dr Abdul Rahman Chabandar, chef de l'opposition, est toujours en Egypte.

Négociations franco-syriennes. — A diverses reprises et dans le dernier bulletin notamment (p. 65), *l'Asie française* a entretenu ses lecteurs des aménagements que le traité franco-syrien devait recevoir avant sa présentation devant le Parlement français en vue de sa ratification. Un échange de lettres entre M. de Tessan, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, et M. Djemil Mardan Bey, président du Conseil de la République syrienne, a indiqué le sens de ces aménagements.

Des pourparlers ont été engagés immédiatement après, à Damas, entre le Haut Commissaire et le Gouvernement syrien. Ils concernaient le statut personnel des minorités ; le cadre permanent des fonctionnaires français ; les concessions pétrolifères ; le renouvellement du privilège d'émission de la Banque de Syrie.

La première question ne paraît pas encore réglée ; il y est fait allusion plus loin. Les trois autres seraient en bonne voie de règlement.

On sait qu'en vertu des annexes du traité franco-syrien (échange de lettres n° 2), le Gouvernement syrien recrutera en France les conseillers techniques, magistrats et fonctionnaires étrangers dont il jugera utile la présence en Syrie. Pendant un temps, le Gouvernement de Damas a paru estimer cette collaboration inutile et n'a renou-

vélé officiellement aucun des contrats en cours ; Djemil Mardan Bey avait même déclaré que, le sort des fonctionnaires français en service n'avait pas été fixé. Par contre, dans sa lettre du 11 décembre à M. de Tessan, il reconnaissait ce que la Syrie peut attendre, pour l'organisation de ses services publics, du concours de la technique française et qu'il convenait de constituer le cadre permanent des fonctions en cause et de recruter les agents qui auront à les occuper. D'après des renseignements qui nous sont parvenus de Damas, le Gouvernement syrien envisagerait de conserver une centaine de fonctionnaires français (1).

Un accord serait intervenu sur les conditions d'exploitation des pétroles syriens ; ces conditions seraient identiques à celles faites par l'Irak et par l'Arabie séoudienne à différentes sociétés concessionnaires. En ce qui concerne le renouvellement du privilège de la Banque de Syrie, un accord de principe a été réalisé : il élève notamment la couverture-or de 10 à 30 p. 100.

Le traité franco-syrien et les minorités chrétiennes de Syrie. — La Syrie compte plus de 300.000 chrétiens pour une population totale de 2.400.000 habitants. Un groupement important de ces chrétiens, venus de Turquie et d'Irak, a mis la Djezireh en valeur ; d'anciens villages, tels que Hassetché, Kamechlié, Derbissié, Ras-el-Aïn Amouda, sont devenus de petites villes.

Dès la signature du traité franco-syrien, ce groupement minoritaire, inquiet de l'existence qui lui serait faite sous le régime d'une Syrie arabe indépendante et trouvant une confirmation de ses craintes dans l'absence, contrairement à la tradition, d'un représentant des chrétiens au sein du Gouvernement de Damas, demanda pour la Djezireh l'élaboration d'un statut spécial lui donnant une indépendance administrative et financière sous le contrôle de la France et la garantie de la S. D. N. ; les chrétiens souhaitaient enfin voir des troupes françaises rester dans cette région sous le régime du traité.

Il en est résulté une très nette opposition entre Damas et la Djezireh chrétienne. De là les incidents dont cette chronique a déjà parlé : remplacement des fonctionnaires locaux manifestant des sympathies aux chrétiens ; incidents d'Amouda, au cours desquels des chrétiens furent massacrés ; enlèvement du Mohafez syrien par les éléments minoritaires ; invitation faite à Mgr Hebbé, évêque de Djezireh, de ne plus résider dans son diocèse et de s'installer à Beyrouth auprès du cardinal Tappouni.

Deux incidents viennent encore de se produire ; un de nos correspondants les relate de la façon suivante. Dans les premiers jours de février, un ministre du Cabinet de Damas s'est rendu en Djezireh ; à son arrivée à Hassetché, il trouva

(1) En 1936, 326 fonctionnaires français étaient détachés en Syrie-Liban ; sur ce chiffre, 199 relevaient du service des intérêts communs aux deux États et 127 avaient été engagés directement par les États.

les boutiques fermées en signe de protestation et dut repartir très vite pour Deir ez Zor. Là, il aurait prononcé un discours ainsi résumé :

Que tout le monde sache que nous réprimerons tout mouvement de nature à ruiner le pays. La tyrannie est notre caractéristique, mais la justice est aussi notre qualité ; si, jusqu'ici, nous n'avons pas recouru à la violence, c'est que nous savons bien en choisir l'occasion favorable.

Il n'en fallut pas plus pour tendre à nouveau les relations entre les chrétiens de Djezireh et le Gouvernement damascain. Désireux sans doute de prêcher le calme à ses ouailles, Mgr Hebbé quitta Beyrouth et rentra dans son diocèse ; à peine était-il arrivé à Hassetché que le Haut Commissaire le faisait rentrer à Beyrouth, « geste (écrit notre correspondant) qu'aucun des sultans d'autrefois n'eût osé faire et qui a créé une grosse émotion dans les milieux chrétiens de Syrie et du Liban ».

Où en est actuellement la question du statut des minorités syriennes sous le régime du traité ? Ecrivant à M. de Tessan, le 11 décembre dernier, M. Djemil Mardan Bey, déclarait :

L'attachement de la Syrie à son existence nationale n'a rien qui ne se concilie avec le plein exercice des droits qui sont garantis aux communautés et aux individus, et auxquels se réfère l'annexe n° 5 au traité du 22 décembre 1936. Animé de ce sentiment, mon gouvernement se prépare à mettre en application la loi sur les mohafezats, qui est aussi conforme aux intérêts généraux du pays qu'aux intérêts particuliers de chacune des régions qui le composent.

Dans des déclarations faites récemment à Damas, le Président du Conseil syrien a affirmé par ailleurs que les droits des minorités étaient garantis en outre par la Constitution de la République syrienne. Voici les articles de la constitution auxquels il a fait allusion :

Art. 6. — Les Syriens sont égaux devant la loi. Ils jouissent tous des mêmes droits civils et politiques ; ils sont tenus aux mêmes devoirs et soumis aux mêmes charges. Il ne sera établi entre eux aucune inégalité de traitement du fait de la religion, de la confession, de la race ni de la langue.

Art. 15. — La liberté de conscience est absolue ; l'Etat respecte toutes les confessions et religions établies dans le pays ; il garantit et protège le libre exercice de toutes les formes du culte compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs ; il garantit également à toutes les populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leurs intérêts religieux et de leur statut personnel.

Art. 28. — Les droits des différentes communautés religieuses sont garantis, et ces communautés peuvent fonder des écoles pour l'enseignement des enfants dans leur propre langue à condition de se conformer aux principes fixés par la loi.

C'est à ces articles de la Constitution syrienne que se réfère l'annexe n° 5 au traité franco-syrien dont il est fait mention dans l'échange de lettres de Tessan-Djemil Mardan Bey du 11 décembre dernier. L'annexe n° 5 est ainsi rédigée :

Le gouvernement syrien assurera le maintien des

garanties de droit public stipulées dans la constitution syrienne en faveur des individus et des communautés et donnera plein effet à ces garanties.

On doit constater que tout cela n'a pas empêché les incidents de l'été dernier, en Djézireh, dont des chrétiens ont été les victimes.

Or, si l'on compare les textes du traité franco-syrien et du traité franco-libanais, on constate que les négociateurs français ont marqué plus d'intérêt pour les musulmans du Liban chrétien que pour les chrétiens de la Syrie arabe. L'annexe n° 5 citée plus haut concerne le maintien des garanties stipulées dans la Constitution syrienne ; on a vu quelles étaient ces garanties ; or, dans le traité franco-libanais, l'échange de lettres n° 6 (il correspond à l'annexe n° 5 du traité franco-syrien) est beaucoup plus explicite et précis.

Le gouvernement libanais est disposé à garantir l'égalité des droits civils et politiques entre tous ses ressortissants, sans distinction aucune. Il est également disposé à assurer une représentation équitable des différents éléments du pays dans l'ensemble des emplois de l'Etat. Le gouvernement libanais assurera dans la répartition des dépenses d'utilité publique une juste proportion entre les différentes régions.

Les minorités syriennes invoquent enfin le précédent irakien pour justifier leurs appréhensions. Les assurances données à la fois par les Gouvernements de Londres et de Bagdad lors de la présentation du traité anglo-irakien du 30 juin 1930 devant la S. D. N. (1) n'ont pas empêché les minorités d'Irak de connaître des jours pénibles. Quand la question de ces minorités fut abordée à Genève, le délégué anglais déclara que rien ne permettait de présumer la mauvaise foi ou la mauvaise volonté de l'Irak, dont l'histoire est faite de tolérance religieuse et où musulmans, juifs et chrétiens ont vécu ensemble, amicalement, pendant des siècles. Pourquoi, ajouta-t-il, craindre une évolution fâcheuse de cette situation ? et il invita la S. D. N. à manifester sa confiance dans la bonne foi du gouvernement irakien tout en reconnaissant qu'on pouvait inviter ce dernier à donner certaines garanties.

Elles furent données quelques jours plus tard et concernaient l'égalité devant la loi, la représentation électorale, l'usage des langues non arabes et l'admission aux emplois publics. De plus, le Gouvernement de Bagdad acceptait la présence en Irak d'un certain nombre de « Special Service Officers » chargés de veiller à l'exécution des clauses du traité d'alliance anglo-irakien ; on en comptait sept au lendemain de la déclaration d'indépendance de l'Irak.

Ces garanties et ces assurances n'empêchèrent nullement les minorités chrétiennes, kurdes et yezidies d'être malmenées à différentes reprises et de nombreux chrétiens fuyant l'Irak s'installèrent en Syrie, en Djézireh notamment, où ils retrouvèrent des coreligionnaires venus de Turquie. Si l'on considère qu'en Irak les musulmans chiites mêmes protestent périodiquement contre

l'inégalité de traitement qui leur est imposée par les dirigeants sunnites de Bagdad, on conviendra que le précédent irakien n'est pas de nature à rassurer les minorités syriennes.

En plus des garanties qu'il a déjà données et qui nous paraissent assez faibles, le Gouvernement de Damas songerait à appliquer à la Djézireh chrétienne un régime de décentralisation politique et administrative. Il y a là un premier pas, mais il nous paraît prudent de maintenir, pour quelques années au moins, dans cette région de Syrie, quelques fonctionnaires français disposant d'une petite force de police pour veiller à l'application du régime de semi-autonomie qui paraît être actuellement envisagé.

Enfin, rien de définitif ne sera fait, à notre avis, pour la protection des minorités syriennes après la fin du mandat, tant que les attributions, en cette matière, de l'Ambassadeur de France à Damas n'auront pas été précisées et que les conditions de l'intervention éventuelle des forces françaises maintenues en Syrie et au Liban n'auront pas été déterminées.

Nomination d'un Mohafez au Djebel Druze.

— Le gouvernement de Damas a déferé aux désirs de la majorité des chefs du Djebel en nommant l'Emir Hassan el Attrache aux fonctions de Mohafez du Djebel Druze. Sa prise de fonctions a été marquée par des réjouissances à Soucida et dans de nombreux villages.

Propagande allemande en Syrie. — Dans son bulletin de janvier (p. 32), *l'Asie française* a rendu compte du passage à Damas du chef des jeunesses hitlériennes. *Les Echos de Syrie*, de Damas, donnent les précisions suivantes sur les premiers résultats de ce voyage :

Depuis le jour où M. Baldur von Schirach profila sa silhouette dans les salons de l'Orient-Palace Hotel de Damas, il semble qu'il y ait quelque chose de nouveau dans les coulisses de certaines jeunesses syriennes, de certaine presse locale, et un peu dans certains milieux politiques. Un club, qui s'intitule « arabe », s'est installé dans un immeuble des plus reluisants, meublé avec un luxe frappant qui ne cadre nullement avec les moyens de ses fondateurs. Il n'a jamais pu justifier les sources de son installation et de son entretien. Des émissaires font la navette entre Damas et Berlin, et on constate dans certains journaux syriens une publicité commerciale dont les « surfaces » sont pour le moins en disproportion avec les besoins du marché de Damas. Enfin, une grande agence de presse berlinoise envoie gratuitement à certains journaux de Damas, par les moyens les plus rapides et les plus commodes, des nouvelles appropriées.

PAYS DE MANDAT BRITANNIQUE ET IRAK

Le terrorisme en Palestine. — Le terrorisme continue. Le 18 février un officier aviateur britannique a été tué près d'Athlit, alors qu'il circulait en voiture automobile. Quelques jours auparavant, un sous-officier avait été tué au cours d'un engagement contre des rebelles.

(1) L'Irak a été déclaré indépendant le 3 octobre 1932.

Le 22 février, une bande armée a attaqué les bâtiments officiels de Djénine et fait de nombreux dégâts dans la ville. Le 28, des terroristes ont envahi un village près de Safed ; un notable, qui refusait de verser une somme d'argent, a été massacré. Le même jour, la colonie juive de Rochpina a été attaquée et le maire d'une autre colonie juive, celle de Jouara, a été trouvé assassiné dans les montagnes de Samarie.

Les forces britanniques continuent à rechercher les bandes rebelles. Les trains de voyageurs sont pourvus de postes émetteurs de T. S. F. afin d'alerter les autorités militaires en cas de besoin. Le Gouvernement palestinien a offert une récompense de 500 £ pour toute indication pouvant permettre de capturer Abdallah Asbah, chef actuel des terroristes de la Palestine du Nord.

L'enquête ouverte sur l'équipement des terroristes aurait établi que la majeure partie serait armée de fusils de provenance européenne et de fabrication récente.

TURQUIE

Réunion du Conseil de l'Entente balkanique. — Le Conseil permanent de l'entente balkanique s'est réuni à Ankara du 25 au 27 février sous la présidence de M. Metaxas.

Traité gréco-turc. — M. Metaxas et M. Rüstü Aras ont paraphé le 1^{er} mars un traité conclu pour dix ans entre la Turquie et la Grèce et prévoyant des échanges de vue permanents sur toutes les questions intéressant les deux Gouvernements. Ce traité sera signé solennellement à Athènes en avril ou mai prochain.

Voyage du roi d'Égypte en Turquie. — La prochaine visite du roi Farouk d'Égypte à Ankara est annoncée officiellement ; le Ministre des Affaires Étrangères de Turquie se rendra auparavant au Caire. Il est probable qu'au cours de ces visites, les problèmes méditerranéens qui touchent à la politique générale des États musulmans et du Proche-Orient seront examinés.

Amendements à la constitution. — La Grande Assemblée Nationale a modifié, au début de décembre dernier, la constitution en décidant la suppression des sous-secrétaires d'État qui avaient été créés en février 1937, car cette institution n'a pas donné les résultats satisfaisants que l'on en attendait. Un autre amendement autorise le premier Ministre, sous réserve de l'approbation du Président de la République, à fixer le nombre des différents ministres du cabinet et leurs attributions... M. Jelal Bayar a été le premier Président du Conseil appelé à bénéficier de ces pouvoirs nouveaux.

La question juive. — Les projets de lois anti-israélites déposés en 1937 sur le bureau de l'Assemblée Nationale par un ancien ministre, M. Toprak (cf. *l'Asie française* de décembre 1937, p. 324), ont

été repoussés par elle au milieu de janvier. L'un tendait à interdire l'immigration et la naturalisation des Juifs étrangers ; l'autre voulait empêcher les citoyens tures de parler en dehors de chez eux toute autre langue que leur langue nationale ou raciale et pénaliser les Israélites tures qui auraient conversé en espagnol ou en français.

Création d'une banque d'État. — Avant de clore sa session d'hiver et de s'ajourner au 1^{er} mars, la Grande Assemblée Nationale de Turquie a approuvé un projet de loi relatif à la création d'une banque d'État qui portera le nom de *Halk Bankasi* ou « Banque populaire », qui acceptera les petits dépôts aussi bien que les sommes plus importantes. Cette banque ouvrira en avril à Ankara.

Le problème de la vie chère. — Au même moment, c'est-à-dire dans la dernière décade de janvier, le gouvernement ture, que préoccupait depuis quelque temps la cherté de la vie dans le pays, a décidé de nommer une commission ayant pour but de rechercher les moyens pratiques de la combattre et de soumettre à ce sujet des conclusions au Ministre de l'Intérieur.

La Turquie et l'Angleterre. — Une délégation de banquiers tures s'est rendue à Londres au début du mois de mars. Elle recherchait des crédits pour la construction de six ports et pour l'équipement de la Turquie en machines-outils, machines agricoles, cargos, locomotives, et pour la construction d'usines de filatures et de tissage.

ARABIE

Voyage d'un Ministre britannique en Arabie. — Le comte d'Athlone, cousin du roi d'Angleterre et sous-secrétaire d'État aux Colonies, effectue un voyage en Arabie. Il est arrivé le 24 février à Aden en avion, et s'est rendu en Hadramout. Le 26, il était reçu à Djeddah par le roi Ibn Seoud.

Pèlerinage de la Mecque. — Les chiffres officiels qui ont été publiés à la fin du pèlerinage de la Mecque indiquent que plus de 65.000 pèlerins provenant de l'étranger ont visité la cité sainte. 16.000 provenaient de Java et de la Malaisie, 15.000 des Indes et 10.000 de l'Égypte.

Voyage en France d'un fils de l'Iman Yahia. — S. A. R. Seif el Islam al Hussein, troisième fils de l'Iman Yahia, souverain du Yémen, a séjourné à Paris du 17 au 27 février.

Au cours de son séjour, il a été reçu par le Président de la République ; il a visité la section orientale du Musée du Louvre, l'École Polytechnique, l'hôpital franco-musulman de Bobigny, le Palais de Versailles, etc...

Dans une déclaration radio-diffusée le Prince a remercié le Gouvernement français de son accueil dans les termes les plus chaleureux,

assurant devoir garder de sa visite un souvenir inoubliable. Il a souligné qu'il avait été particulièrement frappé, au cours de son séjour, des sentiments d'humanité du peuple français à l'égard de toutes les races.

Les îles Bahrein. — Le Gouvernement de Téhéran a adressé une nouvelle note à l'Angleterre relativement aux îles Bahrein. Cette note souligne que les autorités britanniques y auraient commis des actes contraires aux droits de souveraineté de l'Iran. Ces procédés (ajoute-t-elle) ne peuvent aucunement porter atteinte aux droits légitimes du gouvernement iranien sur les îles Bahrein et ne peuvent être considérés comme une preuve de l'indépendance de ces îles, pas plus que comme une consécration de droits britanniques particuliers.

Extrême-Orient

SIAM

Un service aérien entre Bangkok et Hongkong. — Le 3 décembre 1937, les négociations engagées entre le Ministre anglais et le gouvernement siamois ont abouti à la signature d'un accord relatif à l'établissement d'un service aérien fonctionnant régulièrement entre Bangkok et Hongkong. Ce service d'avions a été inauguré le 19 décembre suivant.

CHINE

La Police spéciale de Changhaï. — Au cours d'une réception, M. P. E. Naggiar, ambassadeur de France, a rendu hommage au corps de la Police spéciale de la Concession française pour son activité au profit de la communauté pendant ces derniers mois, sous le commandement de l'inspecteur principal Eric Davies.

Outre les Français, vingt-deux nationalités sont représentées à la Police spéciale : Allemands, Britanniques, Américains, Italiens, Belges, Russes, Suisses, Portugais, etc. La Police spéciale de la concession française a été organisée en 1925, M. Meyrier étant gérant du Consulat général. Par sa composition, a écrit le *Journal de Changhaï*, et par la nature de sa mission, le corps de la Police spéciale de la Concession française est, en raccourci, un exemple de ces corps de police internationale dont la création a été souvent préconisée par les hommes d'Etat de tous les pays et spécialement à Genève.

Les pertes de la Mission. — Il y a quelques semaines, un rapport a été publié sur les ruines

et les dégâts causés par la guerre aux œuvres des Missions. Le préambule en est émouvant :

Laissons politiciens, stratèges et diplomates parler, discuter ou conjecturer et essayons seulement de faire le point après ces quatre mois d'épreuves qui ont déjà accumulé tant de ruines matérielles et spirituelles dans la Mission.

Ce fut la débâcle et le lamentable exode des milliers de chrétiens qui rendaient naguère ces vieilles chrétientés si florissantes et qui se dispersèrent un peu de tous les côtés ; d'où désorganisation, puis cessation complète d'apostolat dans ces régions...

Des détails sont donnés par l'auteur particulièrement autorisé de ce rapport.

De nombreuses maisons de rapport faisant vivre la Mission ont été détruites ou fortement endommagées par des bombes ou des obus. Par contre, Zikawei, ainsi que les œuvres de la Mission dans la ville chinoise, demeurent intacts...

Novembre marque la fin de la bataille de Changhaï, mais non de la tourmente pour les Missions : car les hostilités se portant vers Nankin, ce sont toutes nos florissantes chrétientés du sud-ouest et de l'ouest qui, désormais, souffrent et souffriront de la désorganisation et de la destruction qu'ont tristement expérimentées les chrétientés du nord, de l'est et du sud de Changhaï.

Une enquête un peu plus poussée, menée en décembre et restant cependant fort approximative, à cause de la difficulté d'obtenir de l'intérieur des renseignements exacts, obligeait en effet à reconnaître que « les pertes s'avéraient catastrophiques ».

Patiemment, depuis des dizaines d'années, la Mission avait construit, à Hongk'eu et à Tongkadou, des maisons de rapport, dont les revenus permettaient d'entretenir collèges, écoles, orphelinats, hôpitaux que la Mission a fondés à Changhaï et dans les districts. Ces revenus servaient aussi à assurer la subsistance des Missionnaires dans les districts de nouveaux chrétiens et à fonder de nouveaux centres. C'est, hélas ! par centaines et par centaines qu'il faut compter les maisons de la Mission qui ont été la proie des flammes à Hongk'eu, à Tongkadou, à Lohkatse.

Désastre sans précédent. C'est par là même toutes les œuvres de la Mission qui se trouvent frappées dans leur propre existence. De nouvelles ruines furent révélées au cours de cette enquête.

Les PP. Salésiens, à l'extrémité du Yangseepoo, ont eu un bâtiment de leur école professionnelle incendié.

A Hongk'eu, la Sainte-Famille, dirigée par les Mères Auxiliaires, a été arrosée d'obus.

A Nantao, un obus tombe dans la provision de riz des Petites Sœurs des Pauvres et — O bon saint Joseph ! — n'éclate pas. Cependant, les PP. Salésiens évacuent leurs jeunes gens et leur crèche.

A Lohkatse, église et résidence demeurées intactes jusqu'ici reçoivent quelques obus, mais continuent à se dresser au milieu des ruines encore fumantes ; et, parmi ces ruines, une cité ouvrière catholique commençait à s'organiser.

Plus éloignées de Changhaï, dans l'intérieur du Poutong, deux ferventes chrétiennes voisines, naguère si vivantes, gisent effroyablement mutilées.



Les avions se sont particulièrement acharnés sur Tsangkaleu, village catholique de 1.500 âmes. La moitié du village a été détruite. De l'importante résidence des Pères, il ne reste qu'un monceau de ruines. L'ancienne école des garçons est à rebâtir ; l'église enfin, à moitié écroulée, pourra peut-être se reconstruire, mais exigera de très grosses dépenses.

L'état de l'église de Kinkahaong est pire encore, si pitoyable même que son curé, le P. Liou, dans une récente visite à son ancienne chrétienté, ne put s'empêcher de pleurer devant les ruines qui s'offraient à ses yeux. De l'église, il ne reste guère que le clocher, la façade et quelques pans de murs ; la résidence du Père est très abîmée.

A Kakeuvé, l'école est par terre, la résidence très endommagée, l'église très ébranlée par deux bombes tombées au ras du clocher. A Maongtsié plusieurs obus ; surtout à l'école des filles. A Fouka, le clocher a deux très gros trous d'obus et les deux premières travées de l'église sont éventrées.

L'église et la résidence de Tsipao ont été très ébranlées et endommagées par de nombreuses bombes tombant tout près d'elles ; l'école sera sans doute à rebâtir...

Hommage au R. P. Jacquinet. — Le Ministre des Affaires étrangères japonaises, M. K. Hirota, a adressé au R. P. Jacquinet de Besange, S. J., une lettre dans laquelle il le félicite de l'œuvre humanitaire qu'il a accomplie et où il lui exprime les sentiments d'admiration de la nation japonaise.

Voici le texte de cette lettre :

Révérend Père,

C'est grâce à votre courageuse entremise entre les autorités chinoises et japonaises, au mépris des plus grands dangers, qu'une zone de refuge a pu être établie à Nantao, lors du refoulement des troupes chinoises par nos forces, et que le sort le plus terrible a pu être ainsi épargné à une centaine de milliers de paisibles et innocents habitants.

Je tiens à vous dire particulièrement les sentiments d'admiration et de respect que la nation japonaise éprouve à l'égard de votre œuvre humanitaire, accomplie dans un esprit d'entier dévouement et de sacrifice.

En formulant des vœux sincères pour votre bonne santé et pour la longue poursuite de votre action bienfaisante, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'expression de ma haute considération.

De son côté, le gouvernement français vient de décorer de la Légion d'honneur le P. Jacquinet, en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'humanité et en témoignage de gratitude pour l'accomplissement d'une œuvre qui a soulevé l'admiration du monde entier.

Le P. Jacquinet est l'organisateur de la zone de sécurité et de refuge dont il a été question dans notre numéro de janvier, p. 19.

Suppression de l'autonomie du Hopei oriental. — On se rappelle qu'en 1935, une partie du Hopei oriental se détacha du reste de la province pour constituer, sous la présidence de l'initiateur de cette opération politique, M. Lu Jou Keng, une unité distincte. Sous le régime autonome institué, qui favorisa la contrebande douanière, des accords furent conclus avec le Japon et avec le Mandchoukouo. Après avoir été plus de deux ans en vigueur, ce statut spécial vient d'être supprimé.

Il n'y a plus de « Hopei Oriental ». Le territoire autonome qui portait ce nom est retourné

à la province du Hopei, administrée aujourd'hui par un gouvernement provisoire siégeant à Pékin. Tous les droits et obligations du Hopei oriental ont été transférés à ce gouvernement.

Grandes Firmes nippones dans la Chine du Nord. — On apprend que les deux plus grands consortiums du Japon, Mitsui et Mitsubishi, ont décidé d'étendre leur champ d'activité à la Chine du Nord où, contrairement à la règle qui prévaut au Mandchoukouo, les grandes sociétés commerciales sont autorisées à s'installer et à fonctionner en toute liberté.

L'Agence *Asia Press* remarque que le gouvernement japonais a décidé de ne pas adopter pour la Chine du Nord la politique qui interdisait l'entrée du Mandchoukouo aux gros capitalistes japonais à l'époque de la fondation de l'État. Au contraire, une politique bienveillante à l'égard des capitalistes japonais sera appliquée par les autorités japonaises à la Chine du Nord et « supportée » par le gouvernement japonais. Dans ces conditions, Mitsui et Mitsubishi, ainsi que d'autres grandes sociétés, ont été amenées à s'installer en Chine du Nord.

La Mitsubishi-Cha sera la première en activité. Elle a rouvert sa succursale de Pékin pour opérer sur une grande échelle. Le bureau de Pékin restera étroitement lié au siège social afin d'établir un plan d'exploitation des mines, de l'industrie lourde, du commerce et de l'emménagement en Chine du Nord. Le bureau coopérera aussi avec une compagnie nationale qui doit être fondée dans la même région par le gouvernement japonais en vue du contrôle de toutes les industries-clés.

La Mitsui est en voie d'installation. Il se peut aussi que les deux grands consortiums d'Osaka, Sumitomo et Nomura, fassent de même dans un proche avenir.

Un projet a été étudié conjointement par la Chosen Yusen Kaisha, Mitsui, Mitsubishi, Osaka Chosen Kaisha et Awa Kyodo Kisen pour ouvrir une nouvelle ligne de navigation entre la Corée et la Chine du Nord. La compagnie Chosen Yusen est l'inspiratrice de ce projet. A cette fin, une nouvelle compagnie sera établie avec un capital de 10.000.000 de yens apporté conjointement par les sociétés notées ci-dessus. La nouvelle compagnie organisera un service régulier de cargos mixtes avec des navires de grandeur moyenne entre les ports de la Corée et de la Chine du Nord.

Recettes des Chemins de fer mandchou-riens. — Le total des recettes des deux réseaux (Sud-Mandchourien et Réseau d'État du Mandchoukouo) s'est élevé dans un période de six mois (du mois d'août 1937 à la fin de janvier 1938) à la somme de 229.273.000 yens, soit 112.731.000 yens pour le premier réseau et 116.542.000 yens pour le second.

Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les recettes du réseau du Sud-Mandchourien ont augmenté de 8 millions

de yens et celles du Réseau de l'Etat du Mandchoukouo de 18 millions de yens. D'autre part, la différence entre les recettes de ces deux réseaux s'élève à 3.811.000 yens.

Dès à présent, on prévoit pour les mois de février et de mars une recette totale de 60 millions de yens. De plus, on peut compter sur celles provenant de l'exploitation des restaurants, hôtels, wagons-restaurants et autobus de la compagnie. Ces différentes estimations permettent de prévoir que la recette de la compagnie, pour 1938, dépassera 300 millions de yens.

JAPON

Visite du vicomte Ishii à Paris et à Londres.

— L'ancien ambassadeur du Japon en France, le vicomte Ishii, qui remplit au cours de sa carrière d'importantes missions à l'étranger, a été envoyé par son gouvernement, à la fin de 1937, à Paris et à Londres pour exposer à quelques personnalités dirigeantes la situation en Extrême-Orient. Dès son arrivée à Londres, l'envoyé spécial fit au *Sunday Times* une déclaration dont voici quelques passages saillants :

Le Japon n'a pas de visées territoriales, soit sur la Chine continentale, soit sur les îles chinoises, telles que Haïnan et il continuera à respecter les droits aussi bien que les intérêts des puissances étrangères en Chine, tant que ces puissances conserveront une attitude de stricte neutralité.

Je suis convaincu, dit le vicomte Ishii, qu'une fois Nankin pris, les armées japonaises ne poursuivront pas le maréchal Chang Kai Shek plus avant dans l'intérieur de la Chine ; car si elles le faisaient, elles iraient au devant du désastre qui advint à Napoléon à Moscou. Mais le Japon devra continuer à occuper Nankin jusqu'à ce qu'un règlement ait été conclu avec Chang Kai Shek. Jusqu'ici, l'armée japonaise n'a pas levé d'impôts ni établi d'administrations militaires en Chine. Les administrations chinoises locales ont été et seront laissées en exercice partout où elles consentiront à collaborer avec le Japon. Mais si Chang Kai Shek refuse de venir à composition, alors l'occupation militaire japonaise devra être maintenue et des fonds devront être levés par voie d'impôts pour l'entretien des troupes.

Alors se posera la question des fournitures d'armes à la Chine.

Le Japon n'a pas de raisons juridiques de demander aux puissances de ne pas vendre d'armes à la Chine, puisqu'il n'y a pas de déclaration de guerre et que, par conséquent, les droits des belligérants ne peuvent pas être revendiqués. Mais la France a été informée que si le transit d'armes continue à travers l'Indochine française, alors le Japon se trouvera peut-être obligé de bombarder les chemins de fer français allant d'Hanoï, ville indochinoise, à travers la frontière, vers le Yunnan au nord et à (?) Nanning à l'est.

Questionné sur les droits et les intérêts étrangers en Chine, le vicomte Ishii dit que le

service des emprunts étrangers garantis par les douanes et la réglementation territoriale datant de 1842 sur laquelle repose l'autorité du Conseil municipal de Changhaï continueraient d'être respectés par le Japon.

Toute la nation chinoise, déclara-t-il encore, est actuellement hostile au Japon et les négociants chinois n'osent même pas se livrer à des transactions commerciales clandestines avec les Japonais. Mais je suis convaincu que le commerce reprendra avec l'établissement de la paix. Même encore en 1927, des manuels antibritanniques étaient en usage dans les écoles chinoises. Aujourd'hui ils sont remplacés par une littérature antijaponaise. Une nation capable de modifier aussi brusquement ses sentiments à l'égard d'une puissance dont les armes ont été plus d'une fois victorieuses en Chine pourrait également changer de sentiments à l'égard du Japon. Car le seul but du Japon est de créer une Chine amicale et cela s'applique à toute la Chine.

Parlant de la Russie, le vicomte Ishii reconnut que les dissensions intestines de la Russie l'empêchent actuellement de jouer un rôle important en Extrême-Orient.

Le vicomte Ishii a été le fidèle porte-parole des milieux dirigeants de Tokio. Mais, aujourd'hui, ses déclarations seraient à rectifier ou à compléter sur quelques points, le gouvernement japonais n'ayant plus les mêmes opinions qu'en novembre sur la conduite de la guerre. Ces opinions se sont affirmées dans le courant de janvier (voir le texte des discours et des communiqués officiels aux pages 53-54 de notre dernier numéro). On se rappelle notamment que la Conférence impériale repoussa toute idée de négociation avec Chang Kai Shek.

Un des plans des militaires nippons pour la réorganisation de la Chine. — A mesure que les armées japonaises s'enfoncent dans l'intérieur de l'immense empire chinois, les spectateurs de cette audacieuse randonnée se demandent où le Japon veut en venir.

On connaît le Plan Tanaka que Tokio a soigneusement démenti, mais que les événements ont confirmé (cf. *l'Asie française*, novembre 1937, p. 266-271). On se souvient des déclarations de l'amiral Suetsugu (v. notre numéro de février 1938, p. 53-54). Ishimaru n'a-t-il pas écrit récemment qu'une « analyse approfondie de la situation nous fait conclure à l'inévitabilité de la guerre, à moins, naturellement, que l'Angleterre ne veuille céder ». Toutes ces menaces restent officieuses ; les hommes d'Etat japonais n'ont pas abattu leurs cartes ni révélé leurs intentions, ils sont trop prudents pour le faire. Mais le grand journal *Nichi-Nichi*, dont on connaît les relations étroites avec l'Etat-Major, semble avoir été moins discret. Voici ce qu'il écrit :

Le présent conflit doit aboutir à la reconstruction complète de toute la Chine, politique, sociale, économique par un régime nouveau qui sera établi dans la Chine du Nord. A cet effet, le programme établi est parfaitement cohérent ; il marquera vraisemblable-

ment l'aurore d'une grande époque pour l'Extrême-Orient.

Avant tout, il faut qu'on sache que les autorités militaires locales (il n'est pas question du gouvernement de Tokio) n'ont pas l'intention de discuter de la paix avec le gouvernement soviétisé de Nankin.

Les buts immédiats de l'armée sont, dit-il, les suivants :

1° La suppression du gouvernement de Nankin et, partant, l'élimination radicale de toute influence communiste ;

2° Une série de mesures décisives (*drastic*) de nature à forcer l'Angleterre à réviser (*reconsider*) sa politique, qui est la cause indirecte, mais principale, des troubles de l'Extrême-Orient ;

3° Un rajustement fondamental des relations du Japon avec l'U. R. S. S., en particulier pour prévenir à jamais la bolchevisation de la Chine. De même, tous les problèmes pendants entre les deux pays depuis plusieurs années devront être résolus.

Les résultats des opérations militaires dans le Nord et le Centre de la Chine ont démontré avec une évidence inégalée jusqu'ici que c'est bien au Japon qu'incombe la mission de stabiliser l'Extrême-Orient. Aussi les autorités militaires n'hésitent-elles pas à affirmer que le Japon « doit aider la Chine du Nord » en établissant un régime nouveau dans ce territoire. Le gouvernement qui représentera ce nouveau régime diffèrera totalement par sa structure de celui de Nankin ; éventuellement, il pourra se substituer à ce dernier dans l'administration de toute la Chine. Le régime du général Chang Kai Shek pourra être toléré pendant quelque temps, mais il n'aura que l'apparence d'un gouvernement et ne détiendra aucune autorité réelle.

Dès que le nouveau régime sera établi, il devra immédiatement adopter les six points suivants, considérés comme la base de sa politique :

1° Conclure avec le Japon un pacte anticomuniste ;

2° Créer des zones démilitarisées dans diverses parties de la Chine ;

3° Accepter des garnisons japonaises dans plusieurs centres de la Chine ;

4° Se faire éventuellement remettre le droit d'administration des douanes maritimes chinoises ;

5° Centraliser entre ses mains les trois grandes sources des revenus chinois, savoir : les douanes, la gabelle et les impôts consolidés ;

6° Organiser le bloc Japon-Mandchoukouo-Chine pour le développement parallèle des trois pays.

Les autorités militaires, ajoute le journaliste, sont fermement décidées à réaliser ce programme, sans quoi seraient vains les immenses sacrifices consentis par le Japon. Elles n'ont point la moindre intention d'entrer en négociations avec le gouvernement de Nankin, soit pour un règlement du conflit actuel, soit pour le règlement de toute autre question ; parce que les Japonais sont convaincus que le gouvernement de Nankin, si on lui permet de durer, sera tôt ou tard dominé par l'influence communiste et poussera les masses chinoises à faire cause commune avec l'U.R.S.S.

Naturellement, les autorités japonaises se donnent beaucoup de mal pour choisir le genre d'administration qui gèrera avec droiture la Chine du Nord.

D'après une opinion courante, il est admis qu'un gouvernement spécial sera créé d'abord pour les cinq provinces de la Chine du Nord : Hopei, Chahar, Suiyuan, Chansi et Chantoung. D'autres préconisent simplement l'érection en zone spéciale de tout le territoire au nord du Fleuve Jaune, tout en conservant le siège du gouvernement à Nankin. Mais, dans ce dernier cas, la composition du gouvernement serait triée sur le volet. Ceux qui sont opposés à la création de la Chine du Nord en zone spéciale réclament l'abolition des Trois Démismes (*San min chu i*) de Sun-Yat-sen et l'adoption d'une nouvelle doctrine populaire propre à consolider la paix en Extrême-Orient.

Tout commentaire affaiblirait la portée de ce document.

Importance des exportations en cotonnades. — Le 23 décembre dernier, une lettre signée de M. Saint-Clare Grondona et publiée dans le *Times* a fourni d'intéressantes précisions sur les envois de cotonnades faits par le Japon aux Etats-Unis et à l'Empire Britannique au cours des dernières années. Nous en extrayons quelques chiffres.

Voici d'abord pour les Etats-Unis. Ceux-ci ont reçu en 1932 un total de 788.000 yards carrés de cotonnades nippones ; le chiffre, après s'être élevé à 1.115.000 yards carrés en 1933, a passé subitement à plus de 7 millions de yards carrés en 1934, à 36 millions en 1935 et à 77 millions de yards carrés en 1936.

En ce qui concerne maintenant les dominions et les colonies britanniques, le Japon y a envoyé en 1936 des cotonnades valant une somme totale de £ 10.700.000, soit près de la moitié de la valeur des cotonnades exportées du Royaume-Uni vers les mêmes territoires (£ 21.726.000 en 1936). Décompose-t-on ce chiffre global en faisant différentes comparaisons, que de remarques s'imposent !

Il y a dix ans, le Royaume-Uni envoyait dans l'Inde des cotonnades valant quelque £ 35.000.000 ; l'an dernier (1936), ces exportations ont représenté moins de £ 7.000.000. Au contraire, le Japon ne cessait de développer ses envois de cotonnades dans l'Inde britannique : moins de 3.000.000 de yards carrés en 1913, puis 243.000.000 de yards en 1927 et 496.000.000 de yards carrés en 1936, date où pour la première fois, les exportations nippones de cotonnades vers l'Inde sont supérieures à celles du Royaume-Uni (de plus de 50 millions de yards carrés). Sans doute, pour des quantités moins considérables de marchandises, les fabricants anglais ont-ils reçu une somme supérieure de 2 millions de livres sterling ; mais un tel bénéfice ne compense pas le recul de la vente des cotonnades métropolitaines. En 1936, d'autre part, les colonies de l'Est africain et le Soudan anglo-égyptien ont acheté un total de 123.000.000 de yards carrés de cotonnades nippones (soit 77 p. 100 de l'importation totale de cette catégorie de marchandises) et seulement 14.000.000 de yards carrés de cotonnades métropolitaines (= 15 p. 100). Ces chiffres sont impressionnants ; ce n'est pas seulement pour les cotonnades qu'on en peut citer de tels, car (constate en terminant M. L. Saint-Clare Grondona), c'est de toutes les manières que le Japon est capable de copier les manufactures occidentales, au grand dommage des industries britanniques et américaines.

Manifestation antijaponaise à Sydney. — Nos lecteurs trouveront signalées dans une autre partie de la revue (p. 102) les manifestations antijaponaises qui se sont produites en janvier dernier à Singapour ; d'autres ont eu lieu, un peu plus tard dans ce même mois, à Sydney. L'Union des travailleurs du bord de l'eau (*Union Waterside Workers*), autrement dit des dockers, a refusé

d'aider au chargement du navire japonais *Asutu Maru*, déclarant que les masses de fer et les plaques d'étain qu'il emportait serviraient à fabriquer des boulets contre les Chinois. Seuls, quelques rares volontaires travaillaient sur le cargo à la date du 26 janvier. Lorsque le Ministère lui eut, par la suite, demandé une définition de l'attitude de l'Union à l'égard des navires japonais, le président de celle-ci répondit que les dockers acceptaient de charger de la laine, du blé et autres marchandises du même genre, mais que leur conscience et leurs sentiments humanitaires leur défendaient de charger du matériel de guerre.

La population japonaise de la Nouvelle-Calédonie. — Le recensement général de la Nouvelle-Calédonie exécuté le 1^{er} juillet 1936 a montré que, sur une population totale de 53.245 âmes, notre possession comptait à cette date 17.384 habitants de race blanche, 7.061 immigrés de couleur et 28.800 indigènes. Parmi les habitants dits « de race blanche » dénombrés en 1936 se trouvent 1.856 étrangers, en majeure partie Japonais (1.430 contre 426 autres étrangers, parmi lesquels 16 Chinois).

Les Japonais sont arrivés pour la première fois en Nouvelle-Calédonie en 1892, appelés pour les besoins de l'exploitation minière. Leur nombre n'a cessé de grandir jusqu'en 1918, où il s'éleva jusqu'au chiffre de 2.458 individus ; il n'a depuis lors, cessé de décroître : 1.548 de recensement de 1931 ; 1.430 au recensement le plus récent.

Le commerce des Établissements français de l'Océanie avec le Japon en 1936. — Il n'est pas sans intérêt de se rendre compte du négoce que les différents archipels polynésiens sur lesquels flotte le pavillon tricolore ont fait en 1936 avec les principaux pays de l'Extrême-Orient. A cet égard, le contraste est grand entre la Chine et le Japon.

La Chine vient au cinquième rang des pays importateurs (après la France, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Elle a, au cours de l'année considérée, envoyé dans nos possessions de Polynésie des marchandises valant 2.779.000 francs alors que, l'année antérieure, elle n'en avait envoyé que pour une valeur de 1.619.000 francs. Différence en plus : 1.160.000 fr. Le Japon, au contraire, se place parmi les pays clients des Établissements français de l'Océanie, aussitôt après la France et avant les États-Unis, l'Australie et l'Angleterre, c'est-à-dire au second rang. Les marchandises achetées par lui représentent une valeur de 6.700.000 fr. en 1936 contre 6.974.000 fr. en 1935 (soit une diminution de 274.000 fr.). La majeure partie des exportations vers le Japon consistèrent en phosphates.

Asie Anglaise

EMPIRE DES INDES

Les revendications ouvrières à Calicut. — La population ouvrière de cette ville avait espéré, après le triomphe des socialistes aux dernières élections pour le Congrès, qu'une nouvelle ère de grande prospérité allait commencer dans l'Inde ; mais, après quelques mois de pourparlers inutiles, elle vit ses espoirs déçus et se tourna du côté des doctrines extrêmes, arborant le drapeau rouge et groupant les chômeurs dans de vastes démonstrations, réclamant enfin la journée de huit heures, une paye quotidienne de 8 annas (un peu plus de 3 francs), des logements plus sains, le droit d'association, l'éducation des enfants aux frais des patrons, et enfin des vacances payées... Il incombera au Congrès de décider quel accueil faire à ces revendications ouvrières.

Les réclamations des Indiens du Kénya. — On sait qu'un « ordre en conseil » a réservé aux Européens seuls la faculté de s'établir sur les plateaux du Kénya et de les coloniser. Les Indiens établis dans la contrée (11.000 en chiffres ronds, Goanais compris, en 1931) ayant protesté contre cette décision qui les cantonnait dans les terres basses, et donc insalubres, le gouverneur du Kénya, lord Francis Scott, a énergiquement blâmé l'agitation créée par eux et déclaré ne devoir tolérer aucune intervention ni des Indiens du pays, ni du gouvernement de l'Inde, ni de personne autre dans cette question particulière.

STRAITS SETTLEMENTS

Le retour de la prospérité dans les Straits Settlements. — En présentant au Conseil législatif de la colonie, dans les derniers jours de décembre 1937, son projet de budget pour 1938, le gouverneur des Straits Settlements, Sir Shenton Thomas, s'est complu à souligner l'excellente situation des finances du pays. Il en a donné des exemples topiques, montrant parfaitement le retour de la prospérité : pendant le premier semestre de 1937, le commerce total de la Malaisie britannique a été de \$798.400.000 (= £93.146.000), en progrès considérable sur celui de 1936, qui avait été, pour la même période de \$535.600.000 seulement ; les capitaux en circulation sont passés de \$77.100.000 en janvier 1936 à \$104.300.000 en octobre 1937 ; tandis que 899 pèlerins musulmans se sont rendus à La Mecque en 1932, on en a compté 8.000 en 1937.

Les grandes manœuvres. — Il a déjà été dit un mot ici (n° de février, p. 72), des très importantes manœuvres navales, militaires et

aériennes qui ont eu lieu à Singapour et dans les environs durant les premiers jours de février. Il convient d'y revenir quelque peu, car l'Amirauté britannique qui les avait soigneusement préparées, les a suivies avec un très constant intérêt, soucieuse qu'elle était de se rendre compte avec toute la précision possible de la valeur militaire de Singapour. Elle désirait savoir, en effet, si la nouvelle base, avec les formidables batteries de gros calibre qu'on vient d'y construire (les plus puissantes du monde, armées de canons de 381 et de 452 mm.) avec les effectifs de troupes qui y sont définitivement stationnées et les défenses sous-marines et aériennes qui viennent d'y être organisées, est capable de repousser une attaque venant de l'Est, non pas définitivement certes, mais du moins pendant le temps nécessaire à une force navale expédiée d'Europe pour arriver à toute vitesse. « Comme on le voit par l'exposé de ce thème, — écrit le *Nouvelliste* (de Lyon), du 12 février, à qui nous empruntons ces détails, — l'hypothèse envisagée est d'une limpide clarté. L'ennemi est supposé venir de l'Est et transporter des troupes de débarquement. »

Les manœuvres ont duré du 2 au 13 février, c'est-à-dire juste le laps de temps nécessaire à une escadre partant de la Méditerranée pour arriver à la rescousse. Ainsi a été donnée la répétition générale, si l'on peut dire, du grand drame qui consisterait à voir Singapour attaqué par les Japonais, l'escadre anglaise de Méditerranée étant expédiée en toute hâte pour voler au secours de la capitale des Straits Settlements.

Le problème est d'un intérêt palpitant. Singapour est en effet, avec Hongkong, un des deux seuls points d'appui dont dispose l'Angleterre dans toute l'étendue des mers de Chine, où l'appellent de multiples intérêts. De plus, Singapour, commandant entièrement le détroit de Malacca, est la véritable clef de l'Extrême Orient pour tous les navires venant d'Europe ou des Indes. C'est une position stratégique et commerciale d'une importance unique au monde. Les Anglais doivent s'y maintenir à tout prix.

Des effectifs considérables ont donc pris part aux manœuvres : dix mille hommes de troupes, vingt-sept grands navires de guerre, trois escadrilles de sous-marins, cent soixante-quinze avions. Jamais on n'avait encore vu dans une colonie anglaise un pareil déploiement de forces.

Le parti rouge, figurant l'ennemi, était placé sous le commandement du vice-amiral sir Alexander Ramsay, commandant en chef des Indes Orientales.

Le parti blanc, chargé de la défense, se trouvait sous les ordres du major général Dobbie, commandant l'ensemble des troupes anglaises de Malaisie. Celui-ci disposait de toutes les troupes et défenses de terre, des sous-marins, torpilleurs et croiseurs légers, et de cent-dix avions.

Le reste des forces navales, comprenant notamment un grand transport d'avions et des compagnies de débarquement renforcées composait le parti rouge, l'assaillant.

Depuis le 2 février les escadrilles d'avions de défense ont sillonné les airs.

L'état de siège était proclamé dans l'île de Singapour. Tous les suspects avaient été expulsés. La circulation de nuit était interdite en ville à partir de minuit. Enfin, d'après le thème des manœuvres, toute la ville a été plongée dans la plus complète obscurité pendant la nuit du 5 au 6 février, une tentative de bombardement ayant eu lieu cette nuit-là.

Pendant la durée des manœuvres, toute l'île a été zone interdite, en dehors de la ville, conformément à l'ordonnance concernant les secrets officiels.

Une grande manifestation d'amitié anglo-américaine, à laquelle s'est associée la division navale française de croisière, a marqué la fin des manœuvres de Singapour ; elle a consisté en une revue navale à laquelle ont participé toutes les escadres anglaises, américaine et française réunies dans les eaux de la capitale des « Etablissements du Détroit ».

Manifestations antijaponaises à Singapour

— Il n'est pas besoin de dire ici combien sont nombreux les Chinois qui travaillent sur les plantations et dans les mines de la péninsule malaise, quelle est aussi l'importance de la population chinoise de Singapour. On sait que l'an dernier, en mars, des grèves importantes ont troublé la tranquillité de l'état de Selangor, que plus de 10.000 Chinois se sont groupés pour marcher sur Kouala Lumpour et y protester contre l'arrestation d'un certain nombre de leurs camarades ; on sait aussi que vingt-deux domaines du Negri-Sembilan ont été affectés par les mêmes désordres. Rien donc que de naturel à voir les travailleurs chinois manifester contre les Japonais dans cette partie méridionale de l'Indochine où (nous l'avons noté récemment ; cf. le numéro de novembre 1937, p. 295-296) l'influence japonaise est considérable, tout au moins à Singapour.

Effectivement, au début de janvier 1938, les Chinois et aussi les Hindous ont manifesté de façon très sérieuse contre les Japonais, que la police a dû protéger contre les sévices dont ils étaient menacés. Bouteilles, pierres, briques leur furent lancées et la police dut charger à plusieurs reprises, bâton levé, pour repousser les manifestants. Plus de 150 Chinois furent arrêtés et nombre de gens furent plus ou moins grièvement blessés.

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre d'Or des Troupes du Levant. Beyrouth, L'Etat-Major des Troupes du Levant, s. d. (1937), in-8 de 209 pages avec cartes, croquis et illustrations.

Grâce au Général Huntziger, Commandant supérieur à Beyrouth, les Troupes du Levant ont maintenant leur Livre d'Or.

Les opérations de guerre qu'ont menées au Levant les troupes françaises depuis 1918 y sont relatées avec précision. L'ouvrage est précédé d'un résumé général de l'action de nos troupes ; chacun des chapitres correspond à une période de cette action et comporte, en préambule, un exposé d'ensemble du cadre où trouvent place les épisodes qui en forment le corps.

En signalant tout l'intérêt que présente ce magnifique ouvrage, œuvre de piété, de souvenir fidèle et fervent, l'*Asie Française* tient à en publier la conclusion. Celle-ci résume en effet de façon saisissante la tâche accomplie au Levant par nos soldats.

« Au cours de la longue suite d'opérations qui vient d'être

évoquée, l'Armée française a dépensé sans compter ses efforts et son sang pour établir la paix et l'ordre sur toute l'étendue des territoires dont la France avait reçu mandat de guider l'évolution, après avoir contribué à les libérer. 270 officiers et 9.000 hommes de troupe sont morts sur les théâtres d'opérations de Palestine-Syrie et du Levant. L'ennemi extérieur et la rébellion intérieure ayant successivement éprouvé le poids d'une force qui sera dès lors respectée, l'Armée a pu remettre l'épée au fourreau et, tout en restant la gardienne vigilante de la sécurité générale, collaborer à la mise en valeur du pays, former et instruire les troupes autochtones qui devront, plus tard, prendre à leur charge la défense des Etats.

« C'est ainsi qu'elle a apporté au Levant le bienfait d'une paix et d'un ordre que ces pays n'avaient jamais connus. Sous son égide, le commerce, l'industrie, l'agriculture se développent, les routes se percent et ouvrent au trafic les régions les plus éloignées, les pétroles d'Irak sont conduits à la mer à travers le désert de Syrie, la Djézireh désertique se peuple et se couvre de moissons, le Djebel Druze renaît. Comme tant de fois dans l'histoire, le sang français aura été générateur de mieux-être et de prospérité.

« L'armée met à profit la « paix française » qu'elle a instituée et qu'elle maintient pour organiser progressivement les armées des futurs Etats indépendants. Des contingents autochtones, choisis parmi les groupements les plus guerriers, avaient déjà vaillamment combattu avec nous; on fait ensuite un appel beaucoup plus large aux populations du pays pour constituer des unités nombreuses et étoffées. Un effort méthodique et tenace de sélection, d'organisation et d'encadrement est entrepris pour donner à ces nouvelles unités la cohésion et la solidité voulues. Cet effort porte bientôt ses fruits: sous l'action ferme, bienveillante, imprégnée d'esprit de justice des cadres français, les éléments les plus hétérogènes s'amalgament, les particularismes de race et de religion s'effacent devant le devoir militaire.

« L'Armée française apporte ainsi aux Etats du Levant un nouveau bienfait, celui d'être le creuset où se fondent, pour la première fois, les antagonismes les plus irréductibles et les plus profondément enracinés. Le Liban et la Syrie trouvent, au moment où ils accèdent à l'indépendance, un précieux exemple de disciplines au prix desquelles peuvent se former les unités nationales.

« L'Armée française conduit ainsi à son terme la tâche qui lui incombait de pacifier, d'organiser et de guider. Il appartient maintenant aux Etats héritiers du fruit de ses efforts et de ses sacrifices de conserver intact et d'assurer cet héritage. »

JOSEPH-ETIENNE CANITROT : Au sud de l'île rouge : Jacques Crouzet. Bellevue, librairie Vincentienne et Missionnaire (1937), in-8° de 308 pages, avec gravures.

C'est en Afrique, en Ethiopie d'abord, puis à Madagascar, que Mgr Jacques-Jean Crouzet (1849-1932) a surtout exercé son activité apostolique; mais il y avait préludé dans le Levant où il débuta, aussitôt ordonné prêtre, comme professeur au Collège d'Antoura pendant quatre ans (1873-1877), avant de passer à Damas où, à la fin de 1883, il devint supérieur du Collège où il venait d'enseigner pendant cinq ans. Il y demeura en cette nouvelle qualité pendant cinq ans encore, jusqu'aux vacances scolaire de 1888, continuant à enseigner et dirigeant en même temps le collège des Prêtres de la Mission auquel il donna une nouvelle impulsion. Il convenait de signaler ici, pour ces raisons, l'excellente et vivante biographie qu'un de ses collaborateurs et amis de Madagascar, M. Canitrot, vient de consacrer au vicaire apostolique de Fort-Dauphin ;

mais il appartient à l'Afrique française d'en dire davantage sur les faits et gestes, tant en Ethiopie qu'à Madagascar, de celui que Lyautey qualifiait en 1901 de « bel et noble évêque ».

La Chine (passé et présent), par Jean ESCARRA. Paris, Armand Colin, 1937, in-16 de 213 pages, avec une carte.

Rappeler les données de la civilisation chinoise et en montrer l'évolution contemporaine, voilà ce qu'a voulu l'auteur de ce petit volume, et voilà ce qu'il a parfaitement réussi. Le mérite n'est pas mince, car rien n'est plus complexe que la Chine, et innombrables sont les aspects sous lesquels il faut l'étudier; par surcroît, la connaissance de ce pays échappe à l'appropriation collective, au dire de M. Escarra, et n'est faite que d'illuminations individuelles et impartageables. Du moins, notre auteur a-t-il été favorisé de quelques unes de ces illuminations et leur doit-il « une révélation » de la Chine que ne lui avaient point procurée des années d'étude. Remercions-le de nous en avoir fait bénéficier et de nous prouver que, de ses origines à nos jours, la civilisation chinoise forme un bloc. Telle est bien, en effet, la conclusion qui se dégage de la lecture de la première partie de ce volume, où se trouve présenté un tableau sommaire de la géographie, de l'histoire et enfin de la civilisation de la Chine sous ses principaux aspects. C'est de la reconstruction du pays que s'occupe ensuite M. Escarra, en examinant successivement le problème social, le problème politique et le problème technique, avant d'en venir à la question, si délicate, du rajustement des relations sino-étrangères. En conclusion, il explique que les mêmes rythmes scandent l'histoire de la Chine depuis des millénaires et présente la race chinoise comme ayant toujours dominé les événements, grâce à une vitalité et à un pouvoir de récupération qui tiennent du prodige.

Il y a trois quarts de siècle, Victor Duruy, dans la préface d'un de ses manuels classiques, écrivait que les Chinois « sont si bien derrière la Grande Muraille » que le mieux est de ne pas s'occuper de leur passé. Nous ne pensons plus ainsi actuellement; aussi ne saurions-nous trop remercier M. Jean Escarra de nous avoir donné ce petit volume sur la Chine. Ce n'est qu'une esquisse; mais cette esquisse est le résumé d'études approfondies, d'une solide connaissance du pays et des hommes, du passé et du présent, des institutions et des mœurs, de la littérature et des œuvres d'art, et ce résumé a le grand mérite d'être fait avec méthode et avec clarté. Nous y voyons un excellent aide-mémoire, le manuel, dense et précis auquel, au cours de lectures plus développées, on aura toujours avantage à se reporter.

Peut-être estimera-t-on que M. Escarra est trop favorable à la Chine, qu'il tient trop compte du point de vue Chinois dans son appréciation des « traités inégaux » ou de l'impartialité des tribunaux chinois modernes, ou encore dans son exposé de l'attitude du Japon à l'égard de la Chine... Mais peut-on demander à un conseiller du Gouvernement chinois de blâmer ce même gouvernement? Par ailleurs (M. Escarra l'a déclaré lui-même) « gens et choses de Chine recèlent une si grande richesse de paradoxes que dix auteurs peuvent être également sincères en soutenant dix thèses contraires — et d'ailleurs toutes exactes ». Remercions-le donc de nous avoir donné sur la Chine un livre dans lequel il a si bien dominé son sujet et passé en revue tous les points essentiels.

CHARGEURS RÉUNIS

Services Réguliers de :
Paquebots et Vapeurs de Charges

Au départ de :
Anvers - Dunkerque - Le Havre - Marseille

vers
PORT-SAID
DJIBOUTI
COLOMBO
SINGAPORE
SAIGON
TOURANE
HAIPHONG

Au retour les Paquebots touchent à Nantes

Voyages de Tourisme en Indochine

LES CHARGEURS RÉUNIS assurent également des services réguliers à destination de :

La Côte Occidentale d'Afrique - L'Amérique du Sud

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS : 3, Boulevard Malesherbes.
SAIGON : 15-16, Quai Le-Myre-de-Villers.

MESSAGERIES MARITIMES

CROISIÈRES

EN MÉDITERRANÉE - 16 à 38 jours

ITALIE-GRÈCE-TURQUIE-SYRIE-PALESTINE
ÉGYPTÉ - HAUTE-ÉGYPTÉ - SOUDAN

EN INDOCHINE - 80 jours.

ÉGYPTÉ - COTE DES SOMALIS - CEYLAN
LES INDES - SINGAPORE - COCHINCHINE
CAMBODGE - ANGKOR - TONKIN
BAIE D'ALONG

A MADAGASCAR - 65 jours.

ÉGYPTÉ - COTE DES SOMALIS - MOMBASA
DAR-ES-SALAM - LES COMORES
MADAGASCAR - LA RÉUNION - MAURICE

EN OCÉANIE - 106 jours.

ALGÉRIE - LES ANTILLES - PANAMA - TAHITI
NOUVELLES-HÉBRIDES
NOUVELLE-CALÉDONIE - MADÈRE

Voyages autour du Monde

Pour tous renseignements et prix concernant ces croisières, s'adresser au Service des Passages des Messageries Maritimes, 12, Boulevard de la Madeleine, à Paris, ainsi qu'à toutes les Agences de voyages



Cie des Eaux et d'Electricité de l'Indochine

concessionnaire des services d'eaux et d'électricité de
SAIGON - CHOLON - PNOM-PENH
concessionnaire des services d'électricité de
GIADINH - GOVAP - THUDAUMOT
BIENHOA - DALAT, etc.

Société Indochinoise d'Electricité

concessionnaire des distributions d'eaux et d'électricité
de la ville de **HAIPHONG**
et des distributions d'électricité de la ville de **HANOI**
de la zone suburbaine de **HANOI**
du **DELTA** du **TONKIN**
et du territoire de **KOUANG-TCHEOU-WAN**
Siège: 62 bis, avenue d'Iéna, Paris

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES et d'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE

Capital : 15.000.000 de francs

Siège Social : 21, rue de la Ville-l'Évêque - PARIS (8^e)

Téléphone : ANJOU 05-10

Siège d'Exploitation Mine BARTHOLONI - PHONTHIOU (Laos)

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 28.000.000 de francs

Siège Social: 51, rue d'Anjou, PARIS

Tél. Anj. 30-30

Adr. Tél. Caoutchine Paris

SOCIÉTÉ HAVRAISE INDOCHINOISE

17 et 19, rue Lefebvre, Saïgon (Cochinchine),

Siège administratif et agents généraux pour l'Europe :
E. Raoul-Duval et C^{ie}, S. A., 7, place Carnot
Le Havre

Exportation — Importation — Charbonnage
Assurances — Consignation de navires

Le Gérant F. GRISARD

Imprimerie Alençonnaise, Place du Cours, Alençor